

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 165

27 janvier 2010

SOMMAIRE

Aardvark Investments S.A.	7876	JPMorgan Fund Series	7915
Aerium Atlas Investments, S.A.	7878	KN Holding S.A.	7876
Alpha DB Lindsell Limited S.C.S.	7893	Kop Maeder Egli S.A.	7875
Alpina Real Estate GP	7895	La One S.A.	7890
Alya Finance S.à r.l.	7885	Lex Holdings S.A.	7913
Amberlux S.A- SPF	7874	Lion Capital Markets S.A.	7878
A.R.S. Groupe S.A.	7889	L.O. -Invest	7913
ATRIA Real Estate Management S.à r.l.	7913	L.O. -Invest	7914
Bancor Investissements S.A.	7885	Lux-Equity	7920
Bank of Credit and Commerce Internatio- nal S.A.	7879	Lysidor	7874
BCCI Holdings (Luxembourg) S.A.	7882	Martur Finance S.A.	7877
Beta DB Lindsell Limited S.C.S.	7894	PATRIZIA Lux 30 N S.à r.l.	7886
Breeze East Finance S.A.	7891	Pickwick S.A.	7890
Brianfid-Lux S.A.	7914	ProLogis Poland LXXXVIII S.à r.l.	7919
Clerc	7915	ProLogis Poland LXXXVII S.à r.l.	7918
Clerc	7915	ProLogis Poland LXXXVI S.à r.l.	7918
CS Baumarkt No. 1 S.à r.l.	7888	Realtico International Sàrl	7914
Dorgone SPF S.A.	7888	SABIC Innovative Plastics International Luxembourg S.à r.l.	7889
El Cerrito VI Sàrl	7889	SCI des deux frontières	7887
EOI Property S.à r.l.	7893	Société Générale d'Arbitrages et de Parti- cipations Luxembourg S.A.	7890
Euro - Celtique S.A.	7885	Sportsdirect.com Luxembourg	7886
Falcon Foundation Investments	7894	Sports Direct Luxembourg Retail, succursale de Sports World Belgium S.A.	7886
F&D S.à r.l.	7886	Sunova S.A.	7875
Froeggen S.A.	7919	TAQA Luxembourg S.à r.l.	7914
Fur Investments Holding S.A.	7874	Tweedy, Browne Value Funds	7877
GELF Haiger 1 (Lux) S.à r.l.	7916	Valartis - Global Real Estate Select	7912
Grandfin International S.A.	7891	Venture Capital Technology Organisation Holding AG	7894
Grant Thornton Luxembourg	7915	World Art Net Group S.A.	7876
Grant Thornton Luxembourg	7915		
Hachem Invest S.A.	7875		
Immobilière Hock S.à r.l.	7915		

Amberlux S.A- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 40.492.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 16 février 2010 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2009,
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2009 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2010009344/833/18.

Fur Investments Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 4, rue Béatrix de Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 72.932.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 17 février 2010 à 15.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 30 septembre 2009,
2. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 2009 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Divers

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2010009345/833/18.

Lysidor, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 6.829.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 4 février 2010 à 15.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31/12/2008;
3. Affectation du résultat;
4. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010005377/322/16.

Sunova S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 30.363.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Qui se tiendra au siège social sis à L-1470 Luxembourg, route d'Esch, en date du 12 février 2010 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Discussion et approbation des comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2009.
2. Discussion et approbation du rapport du Commissaire.
3. Octroi de la décharge, telle que requise par la loi, aux Administrateurs et au Commissaire pour les fonctions exercées par ceux-ci dans la société durant l'exercice social qui s'est terminé le 30 septembre 2009.
4. Décision de l'affectation du résultat réalisé au cours de l'exercice écoulé.
5. Le cas échéant, décision conformément à l'article 100 des LCSC.
6. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2010009346/1004/19.

Hachem Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 25.882.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 4 février 2010 à 14.00 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Ratification de la nomination par cooptation d'un nouvel administrateur;
2. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
3. Approbation des bilans et comptes de Profits et Pertes aux 31/12/2007 et 31/12/2008;
4. Affectation des résultats;
5. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010005375/322/17.

Kop Maeder Egli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 10, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 30.981.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra extraordinairement le 4 février 2010 à 9.30 heures au siège de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31/12/2008;
3. Affectation des résultats;
4. Délibération conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales telle que modifiée;
5. Décharge aux administrateurs et Commissaire aux Comptes;
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2010005376/322/17.

World Art Net Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 134.039.

The Shareholders are invited to attend an

ANNUAL GENERAL MEETING

that will be held on *February 5, 2010* at 10.00 a.m. at the registered office of the Company with the following agenda:

Agenda:

1. Decision to hold the annual general meeting;
2. Approval of annual accounts;
3. Approval of director's report;
4. Approval of auditor's report;
5. Allocation of results;
6. Full discharge;
7. Empowerment;
8. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2010004317/280/19.

KN Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.
R.C.S. Luxembourg B 34.831.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held extraordinarily at the address of the registered office, on *February 4, 2010* at 10.00 a.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the report of the liquidator in accordance with article 150 of the law of August 10, 1915 and of the independent auditor regarding the annual accounts and regarding the consolidated accounts as at December 30, 2007 and as at December 30, 2008.
2. Publication of the accounts as at December 30, 2007 and December 30, 2008.
3. Miscellaneous.

The liquidator.

Référence de publication: 2010005621/534/17.

Aardvark Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 8.935.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *5 février 2010* à 11.30 h dans les bureaux de Wilson Associates, 11 boulevard Royal L-2449 Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports annuels du Conseil d'Administration et du Réviseur Indépendant pour la société et le groupe pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2009.
2. Présentation et approbation des comptes annuels de la société et des comptes consolidés du groupe au 30 septembre 2009 et affectation des résultats.
3. Décision à prendre quant à la continuation des activités de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
4. Décharge aux Administrateurs de la société et au Réviseur Indépendant de la société et du groupe pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2009.
5. Election statutaire du Réviseur Indépendant de la société et du groupe pour une durée d'un an.

6. Ratification de la démission de Monsieur Andrew MANN du Conseil d'Administration et nomination d'un nouvel Administrateur en son remplacement.
7. Divers.

Droit de Vote et Conditions de Quorum

Une résolution ordinaire sera approuvée si elle est adoptée par une majorité simple des actionnaires, munis d'un droit de vote valable, présents ou représentés à l'Assemblée Générale.

Conformément à l'Article 21 des Statuts de la Société, il est demandé aux titulaires de titres au porteur de déposer leurs certificats d'action au moins 5 jours francs avant la date de l'Assemblée Générale Annuelle de la Société, soit auprès de Dexia Banque Internationale à Luxembourg, société anonyme, 69, route d'Esch, Luxembourg, soit auprès de ING Belgique, 24, avenue Marnix, B-1000 Bruxelles, ou auprès de n'importe quelle autre banque.

Conformément à l'Article 21 des Statuts de la Société, les titulaires d'actions enregistrées doivent informer la société, par courrier au siège social de la Société, de leur intention d'assister à l'Assemblée Générale Annuelle de la Société, au moins cinq jours francs avant la date de cette assemblée.

Conformément à l'Article 22 des Statuts de la Société, il est demandé à tout actionnaire souhaitant nommer un représentant de remplir la procuration disponible au siège social de la Société à déposer au siège social au moins 5 jours francs avant la date de l'Assemblée Générale Annuelle à laquelle se réfère la procuration.

Le Conseil d'Administration de AARDVARK INVESTMENTS S.A.

Référence de publication: 2010004872/1017/37.

Martur Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 29.516.

As the Ordinary General Meeting could not take place on the statutory date,
The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on *February 8, 2010* at 10.30 a.m. at the registered office with the following

Agenda:

- To receive and adopt the Management Reports of the Directors,
- To receive and adopt the Reports of the Auditor,
- To receive and adopt the annual accounts and appropriation of results for the financial year ended on December 31, 2008,
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2008.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares five clear days prior to the date of the meeting at the Registered Office.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2010005154/755/20.

Tweedy, Browne Value Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 56.751.

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of the shareholders of TWEEDY, BROWNE VALUE FUNDS (the "Company"), which will be held at the registered office of the Company at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg on *9 February 2010* at 10.00 a.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor for the fiscal year ended September 30, 2009.
2. Approval of the audited financial statements of the Company and the allocation of the results for the fiscal year ended September 30, 2009.
3. Discharge to be granted to the Directors in relation to their activities during the year ended September 30, 2009.
4. Re-election of the following Directors for the ensuing fiscal year until the next Annual General Meeting to be held in 2011:

Mr. William Browne

Mr. Kurt Gubler
Mr. Nicolaus Bocklandt

5. Re-election of Ernst & Young S.A. as Independent Auditor for the ensuing year until the next Annual General Meeting to be held in 2011.
6. Approval of the allocation of an annual compensation to the external Directors for 2010.
7. Any other business which may be properly brought before the meeting.

A proxy form may be obtained at the registered office's address and has to be returned by fax no later than 48 hours before the meeting to the attention of Mrs. Candice Mayembo at the fax number (+352) 46 40 10 413 and by mail to the registered office's address.

By order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2010005157/755/30.

Lion Capital Markets S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 75.869.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

which will be held on *February 5th, 2010* at 10:00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at March 31st, 2008 and 2009
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
4. Resignation of all Directors and of the Statutory Auditor and appointment of their replacement
5. Special Discharge of the Directors and of the Statutory Auditor for the period from April 1st, 2009 until the present Extraordinary General Meeting
6. Transfer of the corporate seat
7. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2010005379/795/19.

Aerium Atlas Investments, S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 132.707.

1) The sole shareholder of the Company has acknowledged the resignation of Mr David Smith from his function of director of the Company as from 4th February 2009.

2) The sole shareholder has decided to appoint Ms Sylvie Lexa, residing 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg as director of the Company from 4th February 2009.

The directors may act in the name of the company in all circumstances with joint signature power of two directors.

Traduction pour les besoins de l'Enregistrement:

1. L'associé unique de la Société a enregistré la démission de M. David Smith du poste d'administrateur de la Société à compter du 4 février 2009.

2. L'associé unique de la Société a décidé de nommer Ms Sylvie Lexa, résidant professionnellement 6A, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, administrateur de la Société à compter du 4 février 2009.

Les administrateurs de la société peuvent engager la société en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs.

4 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009031467/7091/23.

Enregistré à Luxembourg, le 10 février 2009, réf. LSO-DB03333. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mars 2009.

Bank of Credit and Commerce International S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 10.370.

—
BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) SA
BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL (OVERSEAS) LTD.
CREDIT AND FINANCE CORPORATION LTD.
INTERNATIONAL CREDIT AND INVESTMENT COMPANY (OVERSEAS) LTD.

*BCCI Liquidations
Bar date for claims*

Formal steps have been taken in the liquidations of the BCCI/ICIC/CFC companies referred to above (the "BCCI Liquidations") in the Cayman Islands, Luxembourg, England, and the United Arab Emirates, (all of which are parties to the 10 November 1994 Pooling Agreement governing the co-ordinated worldwide winding-up of the BCCI group) to fix a last date for claims.

Last date for claims - 31 March 2010

The last date by which creditors must file their claims in order to receive dividends from any of the BCCI Liquidations has been formally set at 31 MARCH 2010. Creditors who do not file their claims by this date will be excluded from the right to receive all dividends already declared as well as from all future dividends. If you do wish to file a claim, you should contact the Liquidators AS SOON AS POSSIBLE using the relevant details set out at the end of this Notice. You will then receive a Proof of Debt form which should be returned with all evidence to support the claim, so that it is RECEIVED by the Liquidators by NO LATER THAN 31 MARCH 2010.

Claims being filed directly in the BCCI Liquidations in Luxembourg or the United Arab Emirates MUST be sent by registered post. It is recommended that claims being filed directly in the BCCI Liquidations in the Cayman Islands and England also be filed by registered post if possible so that their receipt by this deadline can be verified.

Filed claims

If you have filed a claim and it has not yet been either admitted (in whole or in part) or formally rejected (in whole or in part) by the Liquidators then you should contact the Liquidators AS SOON AS POSSIBLE using the relevant details set out at the end of this Notice. If you are such a creditor in the Luxembourg Liquidations, you must file a new claim by registered letter in that respect with the Luxembourg Liquidators before 31 March 2010 otherwise you will be excluded from the right to make any such claim.

If you have filed a claim and you consider you have not received the entire benefit of the 7 dividends to which you are entitled (currently totalling 86.5% for ordinary claims), then you should contact the Liquidators AS SOON AS POSSIBLE using the relevant details set out at the end of this Notice.

All creditors are reminded that they are required to file separate Proof of Debt forms for each individual account held as well as separate forms for every other separate claim. Failure to do so will mean that a particular claim has not been filed and may not qualify for dividends.

Depositors who received payments from deposit compensation schemes, may now be entitled to a distribution from one of the BCCI Liquidations. You should contact the relevant Liquidators.

Liquidation expenses / Services to BCCI liquidations

Any party who has supplied services to the BCCI Liquidations or who otherwise has a claim for payment as an expense of any of these Liquidations, and who has not yet been paid, should contact the relevant Liquidators immediately using the details set out at the end of this Notice.

Future conduct of the liquidations

The Liquidators are continuing to pursue various recoveries and will not proceed to final closure until these recovery actions have been concluded.

Bank of Credit and Commerce International Holdings (Luxembourg) SA

Bank of Credit and Commerce International SA - Luxembourg

BCCI SA (In Liquidation)

2A, Kalchesbruck

L-1852 Luxembourg

Tel: +352 43 64 64 1

Fax: +352 42 66 61

Bank of Credit and Commerce International SA - England/Isle of Man/Scotland

BCCI SA (In Liquidation)

Athene Place, 5th Floor

66 Shoe Lane

London, EC4A 3BQ

United Kingdom

Tel: +44 (0) 20 7007 0800

Fax: +44 (0) 20 7007 0799

Email: ukbcci@deloitte.co.uk

Bank of Credit and Commerce International SA - United Arab Emirates

Liquidation Administration of UAE Branches of BCCI (SA) Luxembourg

PO Box 2255

Abu Dhabi, UAE

Tel: +971 2 6663204 / 6650600

Fax: +971 2 6658254

Bank of Credit and Commerce International (Overseas) Ltd.

Credit and Finance Corporation Ltd.

International Credit and Investment Company (Overseas) Ltd.

BCCI (Overseas) Ltd (In Liquidation)

PO Box 1359

Grand Cayman, Cayman Islands

KY1-1108

Tel: +1 345 949 4722

Fax: +1 345 949 8258

Suit la traduction française du texte qui précède:

BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL

BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) SA

BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL SA

BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL (OVERSEAS) LTD.

CREDIT AND FINANCE CORPORATION LTD.

INTERNATIONAL CREDIT AND INVESTMENT COMPANY (OVERSEAS) LTD.

Liquidations de BCCI

Date limite pour les réclamations

Des mesures officielles ont été prises en vue de la liquidation des sociétés BCCI/ICIC/CFC susvisées (les "Liquidations de BCCI") aux îles Caïmans, au Luxembourg, en Angleterre et aux Émirats arabes unis (toutes étant parties afférentes à la Convention de mise en commun du 10 novembre 1994 régissant la liquidation mondiale coordonnée du groupe BCCI) en vue de fixer une date butoir pour les réclamations.

Date butoir pour les réclamations: 31 mars 2010

La dernière date à laquelle les créanciers doivent déposer leurs réclamations pour recevoir des dividendes de quelque des Liquidations de BCCI a été officiellement arrêtée au 31 MARS 2010. Les créanciers qui ne déposent pas leurs réclamations d'ici cette date se verront exclus du droit de recevoir tous les dividendes déjà déclarés ainsi que tous dividendes futurs. Si vous souhaitez déposer une réclamation, il vous est recommandé de contacter les liquidateurs **DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS** en vous reportant aux coordonnées visées à la fin de la présente notification. Vous recevrez alors un formulaire de déclaration de créance intitulé "Proof of Debt", qu'il vous sera demandé de renvoyer accompagné de tous les justificatifs étayant la réclamation, afin qu'il soit REÇU par les liquidateurs **AU PLUS TARD LE 31 MARS 2010**.

Les réclamations déposées directement dans le cadre des Liquidations de BCCI au Luxembourg ou aux Émirats arabes unis doivent **OBLIGATOIREMENT** être envoyées en courrier recommandé. Il est recommandé que les réclamations déposées directement dans le cadre des Liquidations de BCCI aux îles Caïmans et en Angleterre soient également déposées, si possible, par courrier recommandé pour disposer d'un accusé de réception attestant de la date de réception dans les délais impartis.

Réclamations déposées

Si vous êtes un créancier ayant déposé une réclamation qui n'a pas encore été admise (en entier ou en partie) ou qui n'a pas encore été rejetée officiellement (en entier ou en partie) par les Liquidateurs, vous devez contacter les liquidateurs **DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS** en vous reportant aux coordonnées visées à la fin de la présente notification. Si vous êtes un créancier de la sorte dans le cadre des Liquidations du Luxembourg, vous devez impérativement déposer une nouvelle réclamation par courrier recommandé à cet égard auprès des liquidateurs du Luxembourg avant le 31 mars 2010, à défaut de quoi vous serez exclu du droit de déposer toute réclamation de la sorte.

Si vous avez déposé une réclamation et considérez ne pas avoir reçu le plein avantage des 7 dividendes auxquels vous avez droit (représentant actuellement 86,5% des réclamations ordinaires), vous devez contacter les liquidateurs **DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS** en vous reportant aux coordonnées visées à la fin de la présente notification.

Il est rappelé à tous les créanciers qu'ils sont tenus de déposer des formulaires de déclaration de créance "Proof of Debt" séparés pour chaque compte individuel qu'ils détiennent, ainsi que des formulaires séparés pour chaque autre réclamation séparée. Le non-respect de cette obligation signifiera qu'une réclamation donnée n'aura pas été déposée en bonne et due forme et pourrait ne pas donner droit au paiement des dividendes.

Il est possible que des déposants ayant reçu des paiements de régimes d'indemnisation des déposants aient dorénavant droit à une distribution de la part de l'une des Liquidations de BCCI. Il vous revient de contacter les liquidateurs concernés.

Dépenses / Services de liquidation à la charge des liquidations de BCCI

Toute partie ayant fourni des services aux Liquidations de BCCI ou ayant une réclamation de paiement à titre de dépense d'une quelconque de ces Liquidations, et n'ayant pas encore reçu de paiement, doit contacter immédiatement les liquidateurs concernés en se reportant aux coordonnées figurant à la fin de la présente notification.

Conduite future des liquidations

Les liquidateurs continuent de poursuivre diverses voies de recouvrement et les opérations de liquidation ne seront pas terminées tant que chacune de ces mesures de recouvrement n'aura pas été conclue.

Bank of Credit and Commerce International Holdings (Luxembourg) SA

Bank of Credit and Commerce International SA - Luxembourg

BCCI SA (In Liquidation)

2A, Kalchesbruck

L-1852 Luxembourg

Tél.: +352 43 64 64 1

Fax: +352 42 66 61

Bank of Credit and Commerce International SA - Angleterre/Ile de Man/Écosse

BCCI SA (In Liquidation)

Athene Place, 5th Floor

66 Shoe Lane

Londres, EC4A 3BQ

Royaume-Uni

Tél.: +44 (0) 20 7007 0800

Fax: +44 (0) 20 7007 0799

E-mail: ukbcc@deloitte.co.uk

Bank of Credit and Commerce International SA - Emirats arabes unis

Liquidation Administration of UAE Branches of BCCI (SA) Luxembourg

PO Box 2255

Abu Dhabi, UAE

Tél.: +971 2 6663204 / 6650600

Fax +971 2 6658254

Bank of Credit and Commerce International (Overseas) Ltd.

Credit and Finance Corporation Ltd.

International Credit and Investment Company (Overseas) Ltd.

BCCI (Overseas) Ltd (In Liquidation)

PO Box 1359

Grand Cayman, Cayman Islands

KY1-1108

Tél.: +1 345 949 4722

Fax: +1 345 949 8258

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Me Yvette HAMILIUS / Me J. DELVAUX

Les liquidateurs

Référence de publication: 2010008964/162.

(100012432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

BCCI Holdings (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 12.610.

BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL SA

BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL (OVERSEAS) LTD.

CREDIT AND FINANCE CORPORATION LTD.

INTERNATIONAL CREDIT AND INVESTMENT COMPANY (OVERSEAS) LTD.

*BCCI Liquidations
Bar Date for Claims*

Formal steps have been taken in the liquidations of the BCCI/ICIC/CFC companies referred to above (the "BCCI Liquidations") in the Cayman Islands, Luxembourg, England, and the United Arab Emirates, (all of which are parties to the 10 November 1994 Pooling Agreement governing the co-ordinated worldwide winding-up of the BCCI group) to fix a last date for claims.

Last Date for Claims - 31 March 2010

The last date by which creditors must file their claims in order to receive dividends from any of the BCCI Liquidations has been formally set at 31 MARCH 2010. Creditors who do not file their claims by this date will be excluded from the right to receive all dividends already declared as well as from all future dividends. If you do wish to file a claim, you should contact the Liquidators AS SOON AS POSSIBLE using the relevant details set out at the end of this Notice. You will then receive a Proof of Debt form which should be returned with all evidence to support the claim, so that it is RECEIVED by the Liquidators by NO LATER THAN 31 MARCH 2010.

Claims being filed directly in the BCCI Liquidations in Luxembourg or the United Arab Emirates MUST be sent by registered post. It is recommended that claims being filed directly in the BCCI Liquidations in the Cayman Islands and England also be filed by registered post if possible so that their receipt by this deadline can be verified.

Filed Claims

If you have filed a claim and it has not yet been either admitted (in whole or in part) or formally rejected (in whole or in part) by the Liquidators then you should contact the Liquidators AS SOON AS POSSIBLE using the relevant details set out at the end of this Notice. If you are such a creditor in the Luxembourg Liquidations, you must file a new claim by registered letter in that respect with the Luxembourg Liquidators before 31 March 2010 otherwise you will be excluded from the right to make any such claim.

If you have filed a claim and you consider you have not received the entire benefit of the 7 dividends to which you are entitled (currently totalling 86.5% for ordinary claims), then you should contact the Liquidators AS SOON AS POSSIBLE using the relevant details set out at the end of this Notice.

All creditors are reminded that they are required to file separate Proof of Debt forms for each individual account held as well as separate forms for every other separate claim. Failure to do so will mean that a particular claim has not been filed and may not qualify for dividends.

Depositors who received payments from deposit compensation schemes, may now be entitled to a distribution from one of the BCCI Liquidations. You should contact the relevant Liquidators.

Liquidation Expenses / Services to BCCI Liquidations

Any party who has supplied services to the BCCI Liquidations or who otherwise has a claim for payment as an expense of any of these Liquidations, and who has not yet been paid, should contact the relevant Liquidators immediately using the details set out at the end of this Notice.

Future Conduct of the Liquidations

The Liquidators are continuing to pursue various recoveries and will not proceed to final closure until these recovery actions have been concluded.

Bank of Credit and Commerce International Holdings (Luxembourg) SA
Bank of Credit and Commerce International SA - Luxembourg

BCCI SA (In Liquidation)
2A, Kalchesbruck
L-1852 Luxembourg

Tel: +352 43 64 64 1

Fax: +352 42 66 61

Bank of Credit and Commerce International SA - England/Isle of Man/Scotland

BCCI SA (In Liquidation)
Athene Place, 5th Floor
66 Shoe Lane
London, EC4A 3BQ
United Kingdom

Tel: +44 (0) 20 7007 0800

Fax: +44 (0) 20 7007 0799

Email: ukbccci@deloitte.co.uk

Bank of Credit and Commerce International SA - United Arab Emirates

Liquidation Administration of UAE Branches of BCCI (SA) Luxembourg
PO Box 2255
Abu Dhabi, UAE

Tel: +971 2 6663204 / 6650600

Fax: +971 2 6658254

Bank of Credit and Commerce International (Overseas) Ltd.

Credit and Finance Corporation Ltd.

International Credit and Investment Company (Overseas) Ltd.

BCCI (Overseas) Ltd (In Liquidation)
PO Box 1359
Grand Cayman, Cayman Islands
KY1-1108

Tel: +1 345 949 4722

Fax: +1 345 949 8258

Suit la traduction française du texte qui précède:

BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL
BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) SA
BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL SA
BANK OF CREDIT AND COMMERCE INTERNATIONAL (OVERSEAS) LTD.
CREDIT AND FINANCE CORPORATION LTD.
INTERNATIONAL CREDIT AND INVESTMENT COMPANY (OVERSEAS) LTD.

*Liquidations de BCCI
Date limite pour les réclamations*

Des mesures officielles ont été prises en vue de la liquidation des sociétés BCCI/ICIC/CFC susvisées (les "Liquidations de BCCI") aux îles Caïmans, au Luxembourg, en Angleterre et aux Émirats arabes unis (toutes étant parties afférentes à la Convention de mise en commun du 10 novembre 1994 régissant la liquidation mondiale coordonnée du groupe BCCI) en vue de fixer une date butoir pour les réclamations.

Date butoir pour les réclamations: 31 mars 2010

La dernière date à laquelle les créanciers doivent déposer leurs réclamations pour recevoir des dividendes de quelque des Liquidations de BCCI a été officiellement arrêtée au 31 MARS 2010. Les créanciers qui ne déposent pas leurs réclamations d'ici cette date se verront exclus du droit de recevoir tous les dividendes déjà déclarés ainsi que tous dividendes futurs. Si vous souhaitez déposer une réclamation, il vous est recommandé de contacter les liquidateurs DANS

LES PLUS BREFS DÉLAIS en vous reportant aux coordonnées visées à la fin de la présente notification. Vous recevrez alors un formulaire de déclaration de créance intitulé "Proof of Debt", qu'il vous sera demandé de renvoyer accompagné de tous les justificatifs étayant la réclamation, afin qu'il soit REÇU par les liquidateurs AU PLUS TARD LE 31 MARS 2010.

Les réclamations déposées directement dans le cadre des Liquidations de BCCI au Luxembourg ou aux Émirats arabes unis doivent OBLIGATOIREMENT être envoyées en courrier recommandé. Il est recommandé que les réclamations déposées directement dans le cadre des Liquidations de BCCI aux îles Caïmans et en Angleterre soient également déposées, si possible, par courrier recommandé pour disposer d'un accusé de réception attestant de la date de réception dans les délais impartis.

Réclamations déposées

Si vous êtes un créancier ayant déposé une réclamation qui n'a pas encore été admise (en entier ou en partie) ou qui n'a pas encore été rejetée officiellement (en entier ou en partie) par les Liquidateurs, vous devez contacter les liquidateurs DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS en vous reportant aux coordonnées visées à la fin de la présente notification. Si vous êtes un créancier de la sorte dans le cadre des Liquidations du Luxembourg, vous devez impérativement déposer une nouvelle réclamation par courrier recommandé à cet égard auprès des liquidateurs du Luxembourg avant le 31 mars 2010, à défaut de quoi vous serez exclu du droit de déposer toute réclamation de la sorte.

Si vous avez déposé une réclamation et considérez ne pas avoir reçu le plein avantage des 7 dividendes auxquels vous avez droit (représentant actuellement 86,5% des réclamations ordinaires), vous devez contacter les liquidateurs DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS en vous reportant aux coordonnées visées à la fin de la présente notification.

Il est rappelé à tous les créanciers qu'ils sont tenus de déposer des formulaires de déclaration de créance "Proof of Debt" séparés pour chaque compte individuel qu'ils détiennent, ainsi que des formulaires séparés pour chaque autre réclamation séparée. Le non-respect de cette obligation signifiera qu'une réclamation donnée n'aura pas été déposée en bonne et due forme et pourrait ne pas donner droit au paiement des dividendes.

Il est possible que des déposants ayant reçu des paiements de régimes d'indemnisation des déposants aient dorénavant droit à une distribution de la part de l'une des Liquidations de BCCI. Il vous revient de contacter les liquidateurs concernés.

Dépenses / Services de liquidation à la charge des liquidations de BCCI

Toute partie ayant fourni des services aux Liquidations de BCCI ou ayant une réclamation de paiement à titre de dépense d'une quelconque de ces Liquidations, et n'ayant pas encore reçu de paiement, doit contacter immédiatement les liquidateurs concernés en se reportant aux coordonnées figurant à la fin de la présente notification.

Conduite future des liquidations

Les liquidateurs continuent de poursuivre diverses voies de recouvrement et les opérations de liquidation ne seront pas terminées tant que chacune de ces mesures de recouvrement n'aura pas été conclue.

Bank of Credit and Commerce International Holdings (Luxembourg) SA

Bank of Credit and Commerce International SA - Luxembourg

BCCI SA (In Liquidation)

2A, Kalchesbruck

L-1852 Luxembourg

Tél.: +352 43 64 64 1

Fax: +352 42 66 61

Bank of Credit and Commerce International SA - Angleterre/Ile de Man/Écosse

BCCI SA (In Liquidation)

Athene Place, 5th Floor

66 Shoe Lane

Londres, EC4A 3BQ

Royaume-Uni

Tél.: +44 (0) 20 7007 0800

Fax: +44 (0) 20 7007 0799

E-mail: ukbcc@deloitte.co.uk

Bank of Credit and Commerce International SA - Emirats arabes unis

Liquidation Administration of UAE Branches of BCCI (SA) Luxembourg

PO Box 2255

Abu Dhabi, UAE

Tél.: +971 2 6663204 / 6650600

Fax +971 2 6658254

Bank of Credit and Commerce International (Overseas) Ltd.
Credit and Finance Corporation Ltd.
International Credit and Investment Company (Overseas) Ltd.

BCCI (Overseas) Ltd (In Liquidation)
PO Box 1359
Grand Cayman, Cayman Islands
KY1-1108

Tél.: +1 345 949 4722

Fax: +1 345 949 8258

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Pour la Société

Me Yvette HAMILIUS / Me J. DELVAUX

Les liquidateurs

Référence de publication: 2010008966/162.

(100012431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 janvier 2010.

Euro - Celtique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 17.846.

—
EXTRAIT

En date du 23 février 2009, M. Stuart D. Baker, demeurant à 16, Sutton Place, New York (USA), né le 2 juillet 1935 à New York (USA), a été nommé aux fonctions d'administrateur de la Société pour une durée de six ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009029886/260/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08433. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Alya Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 107.689.

Il résulte des résolutions de l'Actionnaire unique prises en date du 27 janvier 2009 que M. Peter Machon, Administrateur de société, avec adresse privée à Ivy Farm, La Rue de Grand Mourier, St John, Jersey, JE3 4AB, Channel Islands, a été nommé comme Administrateur en remplacement de M. Anthony Arthur Pitcher, démissionnaire, avec effet immédiat.

SG AUDIT SARL

Signature

Référence de publication: 2009029965/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 février 2009, réf. LSO-DB07359. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Bancor Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 47.381.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire du 13 janvier 2009 que le siège de la société Bancor Investissements S.A. est transféré avec effet immédiat de L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon à L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.02.2009.

Fiduciaire Hellers, Kos & Associés S.à r.l., Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009030259/7262/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 février 2009, réf. LSO-DB06491. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

**Sportsdirect.com Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger,
(anc. Sports Direct Luxembourg Retail, succursale de Sports World Belgium S.A.).**

Adresse de la succursale: L-9964 Huldange, 3, Op d'Schmëtt.

R.C.S. Luxembourg B 132.687.

—
*Extrait des résolutions prises par le conseil
d'administration dans sa réunion du 5 décembre 2008*

Les administrateurs de la société de droit belge SPORTSDIRECT.COM BELGIUM S.A., réunis en conseil au siège social en date du 5 décembre 2008, ont décidé, à l'unanimité, de prendre la résolution suivante concernant la succursale située à Huldange, Luxembourg:

La dénomination Sports Direct Luxembourg Retail est changée en Sportsdirect.com Luxembourg.

Huldange, le 5/12/2008.

Pour extrait conforme

Hans Gysel / David Forsey

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009030261/9323/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01753. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

F&D S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 97.304.

—
*Extrait de la décision prise
par l'associé unique en date du 19 février 2009*

Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour F&D S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009030263/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06888. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

PATRIZIA Lux 30 N S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 4, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 134.723.

—
Le bilan au 31/12/2007 portant mention de l'affectation du résultat de l'exercice a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FBK, FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER
45-47, route d'Arlon, L-1140 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2009031124/510/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 février 2009, réf. LSO-DB02222. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090034213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mars 2009.

SCI des deux frontières, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-3327 Crauthem, 8, Am Bruch.

R.C.S. Luxembourg E 3.838.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le seize janvier.

- Gad David ELFASSY, gérant de société, né le 10 août 1963 à HAIFA (ISRAEL), domicilié au 74, rue Garibaldi à F-94100 SAINT MAUR,

- Alain LANG, gérant de société, née le 18 février 1959 à FREYMING MERLEBACH (FRANCE), domicilié au 30, rue des Jardins à F-57490 LHOPITAL,

ont arrêté comme suit les statuts d'une société civile qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société a pour objet la promotion, l'acquisition, la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par vente, échange, location, construction ou de toute autre manière de tous biens immobiliers ou mobiliers.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières, immobilières ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet, de nature à en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne soient pas susceptibles de porter atteinte au caractère exclusivement civil de l'activité sociale.

Art. 2. La société prend la dénomination de SCI des deux frontières.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Art. 4. Le siège social est établi à CRAUTHEM.

Art. 5. Le capital social est fixé à mille cinq cents euro (EUR 1.500,-), représenté par cent (100) parts d'une valeur nominale de quinze euros (15 euros), réparties comme suit:

1.- Monsieur Gad David EL FASSY, prénommé, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Alain LANG, prénommé, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts	100

Toutes les parts ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de mille cinq cents euro (EUR 1.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société.

Art. 6. La cession des parts s'opérera par acte authentique ou par acte sous seing privé en observant l'article 1690 du Code Civil.

Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne pourront être cédées à des tiers non associés qu'avec l'agrément des associés décidant à l'unanimité.

Art. 7. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers de l'associé ou des associés décédés.

L'interdiction, la faillite, la liquidation judiciaire ou la déconfiture d'un ou de plusieurs des associés ne mettra pas fin à la société qui continuera entre les autres associés, à l'exclusion du ou des associés en état d'interdiction, de faillite, de liquidation judiciaire ou de déconfiture.

Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les copropriétaires indivis sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux résolutions prises par l'assemblée générale.

Art. 8. Chaque part donne droit dans la propriété de l'actif social et dans la répartition des bénéfices à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés à la majorité des parts sociales.

Art. 10. Les décisions modifiant les statuts sont prises à la majorité des trois quarts (3/4) de toutes les parts existantes.

Art. 11. Les articles 1832 et 1872 du Code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Assemblée générale extraordinaire

Les prédits associés se réunissent en assemblée générale et prennent, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à deux.

Sont nommés gérants pour une durée indéterminée, Monsieur Gad David EL FASSY et Monsieur Alain LANG, pré-qualifiés.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances à l'égard des tiers par la signature individuelle de l'un des gérants.

Ils peuvent conférer des pouvoirs à des tiers.

2.- Le siège social de la société est établi à L-3327 CRAUTHEM, 8, am Bruch.

Signatures.

Référence de publication: 2010008572/7879/63.

Enregistré à Luxembourg, le 15 février 2008, réf. LSO-CN04099. - Reçu 166,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080024960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 février 2008.

CS Baumarkt No. 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 10, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 129.342.

Extrait des décisions prises par l'actionnaire unique de la Société en date du 9 février 2009

1. L'actionnaire a décidé de nommer en qualité de gérant de la Société Monsieur Godfrey Abel, né le 2 juillet 1960 à Brixworth, Grande-Bretagne, et ayant son adresse professionnelle au 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

2. Le conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur David Cunningham,
- Monsieur Mark Houston,
- Monsieur Michael Chidiac, et
- Monsieur Godfrey Abel.

3. L'actionnaire a décidé de transférer le siège social de la Société de 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg à 10, rue CM. Spoo, L-2546 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2009030439/1092/25.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08489. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090033412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mars 2009.

Dorgone SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 141.923.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil
d'Administration de DORGONE SPF S.A. tenue le 15 décembre 2008 au siège social*

Il a été décidé de nommer Madame Natacha Andreea ANTONESCU à la fonction de Président du Conseil d'Administration.

Extrait certifié conforme

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009032718/322/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01217. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

SABIC Innovative Plastics International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.525,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 90.697.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Roeland P. Pels.

Référence de publication: 2009040287/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2009, réf. LSO-DC06841. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090045336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2009.

EI Cerrito VI Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 131.547.

Transfert de parts sociales - rectifications

En date du 15 décembre 2008, Mme Caroline Huijskes-Van Doorne, avec adresse professionnelle au Lodge Long Farm House, Tickencote, GB - PEQ 4AF Stamford, a transféré 240 parts sociales de la Société à The Foundation Investment Found Tickencote avec siège social au Lodge Long Farm House, Tickencote, GB - PEQ 4AF Stamford.

En date du 16 décembre 2008, Mme Caroline Huijskes-Van Doorne, avec adresse professionnelle au Lodge Long Farm House, Tickencote, GB - PEQ 4AF Stamford, a transféré 260 parts sociales de la Société à la société VADO Beheer BV avec siège social au Den Biest 11, 5615 AT Eindhoven, Pays-Bas.

En date du 16 décembre 2008, Foundation Investment Found Tickencote avec siège social au Lodge Long Farm House, Tickencote, GB - PEQ 4AF Stamford, a transféré 240 parts sociales de la Société à la société VADO Beheer BV avec siège social au Den Biest 11, 5615 AT Eindhoven, Pays-Bas.

Luxembourg, le 18 février 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032578/631/25.

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2009, réf. LSO-DB06883. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

A.R.S. Groupe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 7, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 94.473.

Le bilan au 31/12/2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 06/03/2009.

Fiduciaire ARBO S.A.
Signature

Référence de publication: 2009032805/772/14.

Enregistré à Diekirch, le 3 mars 2009, réf. DSO-DC00011. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(090036650) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

Société Générale d'Arbitrages et de Participations Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 121.363.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2008.

Pour Société Générale d'Arbitrages et de Participations Luxembourg S.A.

Patrick Vincent / Pascal Jacob

Administrateur Délégué / Responsable administratif et financier

Référence de publication: 2010008666/45/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2008, réf. LSO-CS06510. - Reçu 46,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080104809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 juillet 2008.

La One S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 49.693.

Le Bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009034959/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00245. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090038707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2009.

Pickwick S.A., Société Anonyme Holding.

R.C.S. Luxembourg B 35.441.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Par jugement n° 373/09 du 5 mars 2009, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, II^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes par liquidation les opérations de liquidation de la société anonyme PICKWICK S.A. Holding, ayant eu son siège social à L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

Pour extrait conforme

Maître Michel KARP

Le liquidateur

Référence de publication: 2009035486/3870/16.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mars 2009, réf. LSO-DC02598. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090039842) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mars 2009.

Grandfin International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.366.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 4 février 2009 au siège social de la société, il a été décidé:

D'accepter les démissions, avec effet immédiat, de deux membres de l'actuel conseil d'administration, soit:

- Monsieur Georges DIEDERICH, né le 13 mars 1936 à Esch-sur-Alzette (Luxembourg), résidant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 LUXEMBOURG,

- Monsieur Alexis DE BERNARDI, né le 13 février 1975 à Luxembourg, résidant professionnellement au 17, rue Beaumont, L-1219 LUXEMBOURG.

De nommer avec effet immédiat deux nouveaux membres du conseil d'administration, soit:

- Monsieur Salvatore DESIDERIO, né le 29 octobre 1976 à Pompei (NA) (Italie), résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg,

- Madame Sandrine DURANTE, née le 14 novembre 1972 à Villerupt (France), résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009 à tenir en 2010.

D'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Monsieur Salvatore DESIDERIO précité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GRANDFIN INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009036997/24/26.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mars 2009, réf. LSO-DC03926. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090041529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mars 2009.

Breeze East Finance S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 129.501.

In the year two thousand and eight, on the twenty-third day of December.

Before Us, Maître Paul BETTINGEN, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the company "Breeze East Finance S.A." having its registered office in L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker, and entered in the company register at Luxembourg under number B 129.501, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on June 12, 2007, published in the Memorial C, number 1741 of August 17, 2007.

The meeting is presided over by Sandra FUCHS, banker, having her professional residence in Luxembourg, who appointed as secretary Sandra SCHENK, private employee, having her professional residence in Senningerberg.

The meeting elected as scrutineer Barbara RAUCH, banker, having her professional residence in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1) Decision to wind up the company and to put the Company in liquidation.

2) Appointment of the liquidator and determination of the powers of the liquidator.

II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list is signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting.

The eventual proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties will remain annexed to the present deed.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

That the meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The general meeting decides to wind up and to put the company in liquidation with immediate effect.

Second resolution

The general meeting appoints as liquidator Barbara RAUCH, banker, born in Weiden (Germany), on April 4, 1953, with professional address in L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

Third resolution

The prenamed liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, and in particular all the powers provided for by article 144 and following of the law of August 10, 1915 relating to commercial companies, as amended, without having to ask for authorization of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law;

- there shall be no obligation for the liquidator to draw up an inventory;
- the liquidator may, under his own responsibility, for special and determined transactions, delegate to one or several agents such powers he determines and for the period he fixes;
- the liquidator may engage the company in liquidation under his sole signature, without restriction.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des vorangehenden Textes:

Im Jahre zweitausendacht, den dreiundzwanzigsten Dezember.

Vor mir, Paul BETTINGEN, Notar mit dem Amtssitz in Niederanven.

Versammelten sich zu einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre der Aktiengesellschaft "Breeze East Finance S.A." mit Sitz in L-2721 Luxemburg, 4, rue Alphonse Weicker, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 129.501, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar am 12. Juni 2007, veröffentlicht im Memorial C Nummer 1741 vom 17. August 2007.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Frau Sandra FUCHS, Bankkauffrau, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg.

Der Vorsitzende beruft zum Schriftführer Frau Sandra SCHENK, Privatangestellte, mit beruflicher Anschrift in Senningerberg.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Frau Barbara RAUCH, Bankkauffrau, mit beruflicher Anschrift in Luxemburg.

Die Vorsitzende stellt unter der Zustimmung der Versammlung fest:

I.- Dass die Tagesordnung folgenden Wortlaut hat:

Tagesordnung:

- 1.- Liquidierung und Auflösung der Gesellschaft.
- 2.- Ernennung eines Liquidators und Festlegung seiner Befugnisse.

II.- Dass die Gesellschafter sowie deren etwaige bevollmächtigte Vertreter unter der Stückzahl der vertretenen Anteile auf einer Anwesenheitsliste eingetragen sind, welche durch die anwesenden Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, sowie durch die Mitglieder der Versammlung unterschrieben wird.

Die von den Parteien und dem instrumentierenden Notar "ne varietur" unterzeichneten etwaigen Vollmachten der vertretenen Gesellschafter, bleiben gegenwärtiger Urkunde, mit welcher sie registriert werden, als Anlage beigegeben.

III.- Dass gegenwärtige Versammlung, auf welcher das gesamte Gesellschaftskapital vertreten ist, befugt ist, über vorstehende Tagesordnung, welche den Gesellschafter bekannt ist, zu beschliessen.

Gemäss der Tagesordnung haben die Gesellschafter einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft und ihre Liquidierung.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung ernennt zum Liquidator Frau Barbara RAUCH, Bankkauffrau, geboren in Weiden (Deutschland), am 4. April 1953, mit beruflicher Anschrift in L-2721 Luxemburg, 4, rue Alphonse Weicker.

Dritter Beschluss

Der Liquidator hat zum Zwecke der Liquidation und im Rahmen der Artikel 144 und Folgende des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, die weitestgehenden Befugnisse, ohne bei den gesetzlich vorgesehenen Fällen die Genehmigung der Gesellschafter einzunehmen.

- Er ist von der Inventur befreit und kann sich auf die Gesellschaftsbücher beziehen.
- Der Liquidator kann, unter seiner Verantwortung für spezielle und bestimmte Operationen seine Befugnisse ganz oder teilweise an einen oder mehrere Nebenliquidatoren delegieren.
- Der Liquidator kann die in Liquidation gesetzte Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig und uneingeschränkt vertreten.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt die Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Senningerberg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Der unterzeichnete Notar, welcher die englische Sprache versteht und spricht, hat vorliegende Urkunde auf Wunsch der vorbenannten Erschienenen in Englisch verfasst, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Im Falle von Unterschieden zwischen dem englischen und dem deutschen Text soll, laut den Erschienenen, der englische Text massgebend sein.

Und nach Vorlesung alles Vorstehendem an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: Sandra Fuchs, Sandra Schenk, Barbara Rauch, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 24 décembre 2008, LAC/2008/52461. Reçu € 12,- (douze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Für gleichlautende Ausfertigung, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 12. März 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009037515/202/103.

(090042678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2009.

EOI Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.015.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 83.029.

Extrait des résolutions prises par le Conseil de Gérance en date du 10 décembre 2008

- Le siège social est transféré au 12F, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} novembre 2008.
- Il est pris acte de la modification, à compter de ce jour, du siège social des gérants personnes morales suivants de la Société comme suit:

* La société FINDI S.à r.l., ayant son siège social situé au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

* La société MADAS S.à r.l., ayant son siège social situé au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Fait à Luxembourg, le 10 décembre 2008.

Certifié sincère et conforme

EOI PROPERTY S.à r.l.

FINDI S.à r.l. / MADAS S.à r.l.

Signature / Signature

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2009039179/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2009, réf. LSO-DC05670. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2009.

Alpha DB Lindsell Limited S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 136.966.

VENTE DES PARTS

Il résulte du contrat de vente des parts sociales daté du 23 novembre 2009 que Lindsell Malta Investments Limited, une société à responsabilité limitée de droit maltais avec siège social à 33, St Barbara's Bastion, Valetta VLT 1961 Malta, enregistrée au Register of Companies, Malta sous le numéro C-43605, qui est l'associé commanditaire de la Société, a

vendu les dix (10) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Lindsell Finance Limited, une société à responsabilité limitée de droit maltais avec siège social à 33, St Barbara's Bastion, Valetta VLT 1961 Malta, enregistrée au Register of Companies, Malta sous le numéro C-43604, avec effet au 23 novembre 2009 de telle sorte que Lindsell Finance Limited devienne le seul associé commanditaire de la Société.

Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Pour extrait conforme

DB Lindsell Limited

L'associé commandité

Alain Steichen

Mandataire

Référence de publication: 2009156792/21.

(090181994) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Beta DB Lindsell Limited S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 137.436.

—
VENTE DES PARTS

Il résulte du contrat de vente des parts sociales daté du 23 novembre 2009 que Lindsell Malta Investments Limited, une société à responsabilité limitée de droit maltais avec siège social à 33, St Barbara's Bastion, Valetta VLT 1961 Malta, enregistrée au Register of Companies, Malta sous le numéro C-43605, qui est l'associé commanditaire de la Société, a vendu les dix (10) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à Lindsell Finance Limited, une société à responsabilité limitée de droit maltais avec siège social à 33, St Barbara's Bastion, Valetta VLT 1961 Malta, enregistrée au Register of Companies, Malta sous le numéro C-43604, avec effet au 23 novembre 2009 de telle sorte que Lindsell Finance Limited devienne le seul associé commanditaire de la Société.

Luxembourg, le 24 novembre 2009.

Pour extrait conforme

DB Lindsell Limited

L'associé commandité

Alain Steichen

Mandataire

Référence de publication: 2009156793/21.

(090181987) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2009.

Falcon Foundation Investments, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des Anlagefonds Falcon Foundation Investments (ehemals AIG Foundation Investments) wurde am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

FALCON FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2010007216/10.

(100006643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2010.

Venture Capital Technology Organisation Holding AG, Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 21.417.

Le Bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010008722/4185/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2008, réf. LSO-CV03628. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080159228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 octobre 2008.

Alpina Real Estate GP, Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 150.463.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the fourteenth of December.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. N más Uno IBG S.A., a public limited liability company with registered office at Padilla 17, 28006, Madrid, Spain, organised and existing under Spanish law and registered with the Mercantile Register of Madrid and with Spanish Tax Identification under number A-82882549, and

2. Conren Land GmbH, a private limited liability company with registered office at Rembrandtstrasse 13, D-60596, Frankfurt, Germany, incorporated under German law and registered with the local court (Amtsgericht) of Frankfurt/Main under number HRB 79190.

The aforementioned parties are referred to hereafter as the "Shareholders",

Represented by François Lerusse, lawyer, with professional address at 2-4, Place de Paris, L-1011 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a "société anonyme" which they declared to organize among themselves.

By-Laws:

Preliminary Chapter - Definitions

The following terms shall have the meaning as set out hereafter whenever used herein with initial capital letters:

"A Director"	means a director nominated for appointment by A Shareholder;
"A Shareholder"	means N más Uno IBG S.A. and any Successor;
"Affiliate"	means, in respect of a person, any person directly or indirectly controlling, controlled by, or under common control with, such person;
"Annual Budget"	means the annual budget for the Company to be agreed upon by the Board of Directors;
"Articles"	means these articles of incorporation;
"B Director"	means a director nominated for appointment by B Shareholder;
"B Shareholder"	means Conren Land GmbH and any Successor;
"Board of Directors"	means the board of directors of the Company;
"Business Day"	means any day when banks in Luxembourg are open for the transaction of normal business;
"Change of Control"	shall be considered to have occurred if one or more persons acting in concert who are currently no shareholders in either A Shareholder or B Shareholder acquire an interest in A Shareholder or B Shareholder whereby they hold at least fifty (50) percent or more of all shares in A Shareholder or B Shareholder as the case may be, which gives them a majority vote in any shareholder meeting of said entity;
"Changing party"	means the entity acquiring fifty (50) percent or more of all shares in A Shareholder or B Shareholder, as the case may be, pursuant to a Change of Control;
"Company"	means Alpina Real Estate GP;
"Deadlock"	means (1) the Board of Directors voting for five consecutive times against the taking of different decisions or the passing of different resolutions which (i) relate to Reserved Operational Matters and which (ii) have been proposed by one of the Shareholders or (2) the Board of Directors failing to approve the Company's Annual Budget for two fiscal years;
"Director"	means a director appointed to the Board of Directors in accordance with these Articles or as the case may be a member of the Board of Directors;
"Euro" or "EUR"	means the lawful currency of the EU that have adopted the single currency in accordance with the Treaty establishing the European Community as amended by the Treaty on European Union and as amended by the Treaty of Amsterdam;
"First Closing"	means the date as determined in the Prospectus;

"Independent Expert"	means an independent expert with good reputation jointly agreed by the Shareholders;
"Shareholders Agreement"	means a shareholders agreement as signed from time to time between the Company and the Shareholders;
"Lock-up Period"	means a five-year period as of First Closing during which the Shareholders cannot sell or assign their shares in the Company to third parties;
"Other Party"	means the Shareholder other than the Changing Party in case of a Change of Control;
"Prospectus"	means the prospectus of the SICAV as the same may be amended from time to time;
"Reserved Operational Matters"	means the consideration or implementation of any of the following matters: (1) approval of and amendment to the Annual Budget (in the event that the Board of Directors fails to approve, by December 31 st , the Annual Budget for the subsequent year, the preceding Annual Budget shall be automatically extended to the subsequent year); (2) resolutions regarding expenditures, investments or divestments on fixed tangible assets for sums exceeding EUR 5,000, unless included in the Annual Budget; (3) authorisation of any individual deviations from the Annual Budget greater than EUR 5,000, and cumulative deviations greater than EUR 20,000; (4) entering into loan or credit facilities and the granting of personal or in rem guarantees; (5) any decisions related to the size and/or the composition and/or the remuneration of the Company's team, including, for the avoidance of doubt, (i) the hiring and dismissal of senior managers or employees and (ii) any secondment of such members or employees to third parties; (6) investing assets of the Company in affiliates and subsidiaries of A Shareholder or B Shareholder; and (7) any conflict arising between the Directors and the Shareholders of the Company;
"Share(s)"	means share(s) in the capital of the Company;
"Shareholder(s)"	means the holder(s) of Shares in the Company;
"SICAV"	means Alpina Real Estate Fund II (Lux), a Luxembourg investment company with variable capital (société d'investissement à capital variable) - specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé) incorporated as a partnership limited by shares (société en commandite par actions);
"Successor"	means any individual, entity or company to whom/which the entire stake of Shares owned by A or B Shareholder are transferred pursuant to these Articles;
"Transfer Notice"	means the written statement of one Shareholder to the other Shareholder communicating its decision (a) to dispose of its entire interest in the Company or (b) to acquire the other Shareholder's entire interest in the Company pursuant to a Deadlock, a Change of Control, or otherwise in accordance with a Shareholders Agreement;
"Valuation"	means valuation determined by an Independent Expert on the basis of the market value of the relevant Shares.

Chapter I. - Name, Registered office, Object, Duration

1. Form, Name.

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present Articles.

1.2 The Company exists under the name of "ALPINA REAL ESTATE GP".

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The Board of Directors is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

3. Object.

3.1 The purpose of the Company is to act as general partner (actionnaire gérant commandité) of the SICAV and, in that capacity, the Company may administer and manage the SICAV and its assets and decide on the investment objectives, policies and restrictions and the course of conduct of the management and business affairs of the SICAV, in compliance with the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds as amended from time to time, the articles of incorporation and the prospectus of the SICAV. The SICAV may enter into investment management and investment advisory agreements and into any other contract that it may deem necessary, useful or advisable for carrying out its functions.

3.2 The Company may furthermore take participations, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, manage and develop them; grant to enterprises in which the Company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, lend funds to its subsidiaries, or to any other company including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities. It may also give guarantees and grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets, and perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

3.3 The Company may borrow and raise funds for the purpose listed above, including, but not limited to, the issue of bonds, notes and other debt instruments or debt securities.

3.4 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital

5. Capital - Shares.

5.1 The Company's share capital is fixed at thirty one thousand Euro (EUR 31,000.-), represented by two (2) Shares, without par value.

5.2 The Shares have all been fully paid in cash.

5.3 The share capital may be increased or reduced by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments of the Articles.

5.4 Shares will only be issued in registered form and will be inscribed in the register of Shares, which is held by the Board of Directors or by one or more persons on behalf of the Board of Directors. Such register of Shares shall set forth the name of each Shareholder, his residence or elected domicile, the number and class (if applicable) of Shares held by him.

6. Dealing in Shares.

6.1 No Shareholder shall, except with the prior written consent of the other Shareholder:

- pledge, mortgage, charge or otherwise encumber any Share or any interest in any Share;
- grant an option over any Share or any interest in any Share;
- enter into any agreement in respect of the votes attached to any Share, or
- transfer or dispose any Share or any interest in any Share, other than a transfer or disposal as provided for in these Articles.

7. Transfer of Shares.

7.1 A Shareholder ("Transferor") may at any time transfer all the Shares held by it to an Affiliate ("Transferee") in accordance with these Articles and on the following conditions:

- the Transferee shall execute a deed in such form as the other Shareholder may reasonably require undertaking to the other Shareholder that it shall observe and be bound by the obligations of a Shareholder under these Articles and that it shall forthwith transfer such Shares back to the Transferor (or an Affiliate thereof) for nominal value in the event that it ceases to be an Affiliate of the Transferor; and
- the Transferor shall continue to be liable, on a joint and several basis with the Transferee, in respect of its obligations as a Shareholder under these Articles.

7.2 During the Lock-up Period the Shareholders shall not be entitled to transfer or assign the Shares, unless the Shareholders agree otherwise.

7.3 After the Lock-up Period, any disposal of Shares by one of the Shareholders (i) shall have to comprise the entire interest of the Shareholder wishing to sell and (ii) shall be subject to a right of first refusal or preferential acquisition right by the other Shareholder. The rules applicable to the said right of first refusal or preferential acquisition right are the following:

7.3.1 If a Shareholder (the "Selling Shareholder") wishes to sell all of its Shares (the "Offered Shares"), it shall first be required to make an irrevocable offer to sell the Offered Shares to the other Shareholder (the "Non-Selling Shareholder") in a Transfer Notice to the Non-Selling Shareholders. The Non-Selling Shareholder shall, within thirty (30) Business Days of receipt of the Transfer Notice (the "Offer Deadline"), either accept or refuse the offer by notice in writing to the Selling Shareholder (the "Acceptance Notice"), it being understood that the offer may only be accepted or refused in full by the Non-Selling Shareholder.

7.3.2 On accepting an offer, the Non-Selling Shareholder shall notify the Selling Shareholder in writing of the acceptance of the offer in respect of the Offered Shares and the Selling Shareholder shall sell and the Non-Selling Shareholders shall buy the Offered Shares at a price as defined and to be determined in accordance with the provisions of sections 9.3 to 9.5. The transfer of the Offered Shares shall be formalised within thirty (30) Business Days of receipt of the Acceptance Notice by the Selling Shareholder.

7.3.3 If the Non-Selling Shareholder does not accept the offer in respect of the Offered Shares, if the Non-Selling Shareholder fails to respond to the offer within thirty (30) Business Days of the receipt of the Transfer Notice or if due to the Non-Selling Shareholder the transfer of the Offered Shares is not formalised within the term set forth above, the Selling Shareholder shall be free to sell the Offered Shares to a third party at a price agreed by the Selling Shareholder with the transferee (the "Final Price") for a period of up to three months at the end of which the Selling Shareholder must go through the procedure set out in this section 7.3 again if it wishes to sell the Shares after the three-month period. In such a case the Selling Shareholder shall serve a second transfer notice (the "Second Transfer Notice") to the Non-Selling Shareholder setting out full details on (i) the identity of the prospective purchaser and (ii) the Final Price. However, in the event of the Final Price being lower than the price resulting from the application at the time of the transfer rules provided under section 9.3 to 9.5, the Non-Selling Shareholder shall be entitled to exercise the pre-emptive right at the Final Price. Should the Non-Selling Shareholder fail to exercise its pre-emptive right on the Final Terms, the Selling Shareholder shall be free to sell the Offered Shares to a third party on the Final Price for a period of up to three months.

7.4 The Board of Directors may only approve for registration a transfer of Shares carried out in accordance with these Articles.

7.5 Each transfer of Shares or other rights on Shares will have to be recorded in the register of Shares. Each Shareholder may consult the register of Shares.

8. Deadlock.

8.1 If a Deadlock has occurred, either Shareholder (the "Noticer") may serve to the other Shareholder (the "Receiver") a Transfer Notice which will have as a consequence the obligation for the Noticer or the Receiver to exit the Company pursuant to the following paragraphs. The Notice shall refer to one price at which the Noticer would be willing to (i) acquire the entire interest owned by the Receiver in the Company, or (ii) dispose to the Receiver its own entire interest in the Company. The Receiver has to acknowledge receipt of the Notice.

8.2 Within ten (10) Business Days from receipt of the Notice, the Receiver has to issue to the Noticer an Offer (the "Offer"). The Offer shall contain a binding statement whether the Receiver wishes to (i) buy the Shares held by the Noticer in the Company or (ii) sell its Shares in the Company. The Noticer is bound to accept such Offer.

8.3 The transfer shall be effected within further thirty (30) Business Days from the date of receipt of the Offer. The purchase price shall be paid by means of immediate available funds.

9. Change of Control.

9.1 If a Change of Control has occurred, the Other Party, by delivering a Notice to the Changing Party, shall have the option to buy and the Changing Party shall have the obligation to sell to the Other Party, the entire stake of Shares owned by the Changing Party in the Company.

9.2 The transfer shall be effected within further thirty (30) Business Days from the date of receipt of the Notice.

9.3 During the first five years as of the First Closing the price of the Shares in the Company, for the purposes of this section 9, shall be equal to the aggregate net asset value of the relevant Shares in accordance of the last approved annual accounts of the Company.

9.4 After five years as of the date of the First Closing, the transfer price of the Shares, for the purposes of this section 9 and of section 7.3, shall be determined on the basis of the Valuation and adjusted for each term following the First Closing as follows:

9.4.1 year 6th : reduction of 50 percent of the Valuation;

9.4.2 year 7th : reduction of 40 percent of the Valuation;

9.4.3 year 8th : reduction of 30 percent of the Valuation;

9.4.4 year 9th : reduction of 20 percent of the Valuation;

9.4.5 year 10th : reduction of 10 percent of the Valuation; and

9.4.6 year 11th and onwards: no reduction of the Valuation.

9.5 If, within a period of ten (10) Business Days as of the date one of the Shareholders requests to the other a Valuation, an agreement on the Independent Expert is not reached by the Shareholders, A Shareholder shall appoint an independent

expert and B Shareholder a different one. If the difference of the respective valuations of the said independent experts does not exceed 10%, the Valuation shall be the average of them. If the difference of the respective valuations of the said independent experts exceeds 10%, the Shareholders shall appoint a third independent expert. In this latter case, the Valuation shall be the average between this valuation and the closest to it issued by the expert appointed by any of the Shareholders.

9.6 Arm's length costs and expenses arising out of the appointment of independent experts shall be borne by the Company.

9.7 The transfer of the Shares shall be executed within fifteen (15) Business Days as of the date on which the Valuation is submitted to the Shareholders. The price shall be paid by means of immediate available funds.

Chapter III. - Directors, Board of Directors, Statutory Auditors

10. Board of Directors.

10.1 The Company is managed by a Board of Directors consisting of no less than three (3) and no more than seven (7) Directors, who need not be Shareholders of the Company, with a parity between the Directors appointed out of a list of candidates proposed for appointment by A Shareholder, and the Directors appointed out of a list of candidates proposed for appointment by B Shareholder and together with one (1) Director appointed by common consent of A Shareholder and B Shareholder as independent Director with the chairmanship of the Board of Directors passing every year from a Director appointed by B Shareholder to a Director appointed by A Shareholder, and vice versa.

10.2 A legal entity may be a member of the Board of Directors. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

10.3 The Directors shall be elected by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six years and until their successors are elected and take up their functions. Upon expiry of its mandate, a Director may seek reappointment. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

10.4 Each Shareholder may remove a Director appointed by it and appoint a replacement Director by notice in writing to the Board of Directors and the other Shareholder, provided that no Shareholder shall appoint a replacement Director without reasonable prior consultation with the other Shareholder with the purpose of reaching an agreement on the person to be appointed. Each Shareholder undertakes to take such actions (including, without limitation, attending and voting in general meetings) to facilitate the appointment to the Board of Directors of a replacement Director following its nomination by the other Shareholder pursuant to this section.

10.5 At the time of completion of any sale, assignment, transfer or other disposition of the Shares held by a Shareholder (other than to an Affiliate) such Shareholder shall procure the resignation of each Director nominated by it.

10.6 In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may meet and may elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders. A Director that was appointed out of a list of candidates proposed for appointment by one Shareholder may only be replaced by a Director appointed out of a list of candidates proposed for appointment by the same Shareholder and an independent Director may only be replaced by an independent Director by mutual agreement of the Shareholders.

11. Meetings of the Board of Directors.

11.1 Any member of the Board of Directors may, by giving ten (10) Business Days' written notice to the other members of the Board of Directors setting out the date, time and place and agenda, convene a meeting of the Board of Directors, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by telegram, facsimile or e-mail transmission of each Director. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

11.2 Meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or elsewhere as agreed by the members of the Board of Directors.

11.3 The Board of Directors will meet at least once every calendar quarter and as otherwise determined by any of its members pursuant to section 11.1.

11.4 A quorum of a meeting of the Board of Directors shall be at least two (2) of its members, provided that one A Director and one B Director are present at all times.

11.5 Any member of the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as its representative at any meeting of the Board of Directors.

11.6 The use of video-conferencing equipments and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed

to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by fax, e-mail, or by video, telephone provided that in the last two cases such vote is confirmed in writing.

11.7 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

11.8 Each member of the Board of Directors shall have a single vote. The Chairman shall have no casting vote.

11.9 If the Chairman is unable to be present and that the Board of Directors is composed of more than three (3) Directors, he will be replaced by a chairman pro tempore. The chairman pro tempore will be another Director elected for this purpose from among the same category of A or B Directors as that of the Chairman.

11.10 Decisions of the Board of Directors shall be taken by a simple majority of the members present or represented by proxies at the meeting.

11.11 The Board of Directors shall at the beginning of its meetings appoint one of its participants or a third party participating to take notes and draft the minutes of the meeting.

11.12 The minutes of the meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

12. General Powers of the Board of Directors.

12.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to determine the investment policy of the SICAV as provided for in the SICAV's Prospectus and articles of incorporation and to determine the course and conduct of the management and business affairs of the Company.

12.2 It is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the interests of the Company and the SICAV. All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

12.3 The Board of Directors shall have namely the following powers:

12.3.1 to oversee generally the business of the Company and carry out all the functions in relation to the Company;

12.3.2 be responsible for the overall management of the Company and deciding all issues relevant to the Company other than those in respect of which a vote by the Shareholders is required;

12.3.3 to monitor the performance of the business of the Company and to ensure the Company has a clear and defined strategy;

12.3.4 to manage and control the day to day affairs of the Company;

12.3.5 to ensure that the Company has effective financial controls;

12.3.6 to promote the development of the Company at all times;

12.3.7 to ensure that the Company complies with all legal and regulatory requirements as well as the provisions that could be provided for from time to time in a Shareholders Agreement;

12.3.8 to manage the Company consistently with the objectives of the Company;

12.3.9 to discuss the audited accounts of the Company and present such accounts to the General Meeting of Shareholders for approval;

12.3.10 to determine what amount of net income (if any) in any fiscal year shall be retained in the Company for working capital and regulatory capital requirements of the Company and how much should be distributed to Shareholders and when;

12.3.11 to manage human resources matters;

12.3.12 to manage the acquisition or disposal of any Company assets;

12.3.13 to form, promote and manage limited partnership investment vehicles, companies and other collective investment schemes, to negotiate the terms of any such vehicles with potential investors, determine the allocation of any carried interest and/or co-investment arrangements to the Shareholders or others in respect of any such vehicles, and enter into further management or advisory or management agreements in respect of such vehicles; and

12.3.14 to determine the Company's organizational structure and approve any delegation of authority to committees or individuals.

12.4 No action shall be taken by any Shareholder, Director or employee of the Company without the prior consent of the Board of Directors in respect of the consideration or implementation of any Reserved Operational Matters by or on behalf of the Company or any subsidiary of the Company (unless otherwise determined by the Board of Directors).

13. Delegation of Powers.

13.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, managers, officers or other agents, legal or natural person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board of Directors shall determine.

13.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

13.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

14. Representation of the Company.

14.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be bound by the signatures of one A Director together with one B Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by one A Director together with one B Director, but only within the limits of such power.

14.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

15. Conflict of Interest.

15.1 Any Director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

15.2 The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

16. Indemnification.

16.1 The Company may indemnify any Director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Director or officer of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a shareholder or a creditor and which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

17. Statutory Auditor.

17.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

17.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

17.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

18. Powers of the General Meeting of Shareholders.

18.1 If there is at any time only one Shareholder, the sole Shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

18.2 In case of plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

18.3 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice setting out the date, time, place and agenda of the meeting, sent to each registered Shareholder ten (10) Business Days prior to the general meeting and in compliance with the Law. It must be convened following the request of Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting. The matters dealt with by the meeting of Shareholders are limited to the issues contained in the agenda (which must contain all issues prescribed by law) as well as to issues related thereto, except if all the Shareholders agree to another agenda.

18.4 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to

the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the Shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms, which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

18.5 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a Shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

18.6 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunication means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum and majority requirements. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

18.7 Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes of the Shareholders present or represented, regardless of the proportion of the capital represented.

18.8 Each Share is entitled to one vote.

18.9 When the Company has a sole Shareholder, his decisions are written resolutions.

19. Place and Date of the Annual General Meeting of Shareholders.

19.1 The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the last Wednesday of May (unless such date falls on a legal bank holiday, in which case the meeting will take place on the next Bank Business Day) at 3.00 p.m. or at any such time and place as indicated in the relevant convening notices. The first annual general meeting of Shareholders will be held in 2011.

19.2 The annual general meeting may be held abroad if, in the judgement of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

20. Other General Meetings.

Any Director or the statutory auditor may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth (10%) of the capital of the Company at such place and time as may be specified in the respective notices of meetings.

Chapter V. - Business Year, Distribution of Profits

21. Business Year.

21.1 The business year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year, except for the first business year which begins on the date of incorporation of the Company and ends on the last day of December 2010.

21.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

22. Distribution of Profits.

22.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

22.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

22.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

Chapter VI. - Dissolution, Liquidation

23. Dissolution, Liquidation.

23.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

23.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter VII. - Amendments, Applicable Law

24. Amendments.

24.1 These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the respect of the quorum and majority requirements provided under section 18 hereof.

25. Applicable Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies as amended from time to time.

Subscription and Payment

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the Shares as follows:

1. N más Uno IBG S.A., above named, subscribes for one (1) Share, resulting in a total payment of fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500.-);
2. Conren Land GmbH, above named, subscribes for one (1) Share, resulting in a total payment of fifteen thousand five hundred Euro (EUR 15,500.-).

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in section 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Estimate of Costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about three thousand euros.

First Extraordinary General Meeting of the Shareholders

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and acting as the Shareholders of the Company pursuant to section 15.3 of the Articles, have immediately taken the following resolutions:

1. The Company's registered office is fixed at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg);
2. The following have been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, their mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2015:

A Director:

Luis Iglesias, with professional address at 17, Padilla, 28006 Madrid, Spain - Director appointed out of a list of candidates proposed for appointment by N más Uno IBG, S.A.;

B Director:

Raphael Küster, with professional address at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg - Director appointed out of a list of candidates proposed for appointment by Conren Land GmbH;

Independent Director:

Javier Valls, with professional address at 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg - as independent Director.

3. The initial chairman of the Board of Directors shall be Luis Iglesias.

4. The following has been appointed as statutory auditor for a maximum period of six (6) years, its mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2015: Eurofid S.à r.l., Réviseur d'entreprises, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 92.176.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of contradictions between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le quatorze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

ONT COMPARU:

1. N más Uno IBG S.A., une société anonyme ayant son siège social à Padilla 17, 28006, Madrid, Espagne, une société de droit espagnol immatriculée auprès du Registre du Commerce de Madrid sous le numéro fiscal espagnol A-82882549, et

2. Conren Land GmbH, une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Rembrandtstrasse 13, D-60596, Frankfurt, Allemagne, une société de droit allemand et immatriculée auprès du tribunal local (Amtsgericht) de Frankfurt/Main sous le numéro HRB 79190.

Les parties susmentionnées désignées ci-après comme les "Actionnaires";

Ici représentées par François Lerusse, avocat, avec adresse professionnelle à 2-4, Place de Paris, L-1011 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée "ne varietur" par les mandataires et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être déposée avec lui.

Lesquels comparants, agissant en-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les Statuts comme suit:

Statuts

Chapitre préliminaire - Définitions

Les termes suivants ont la signification suivante lorsqu'ils sont précédés d'une lettre capitale:

"Action(s)"	signifie action(s) dans le capital de la Société;
"Actionnaire A"	signifie N más Uno IBG S.A. et tout Successeur;
"Actionnaire B"	signifie Conren Land GmbH et tout Successeur;
"Actionnaire(s)"	signifie détenteur(s) d'Action(s) de la Société;
"Administrateur A"	signifie un Administrateur désigné pour la nomination par l'Actionnaire A;
"Administrateur B"	signifie un Administrateur désigné pour la nomination par l'Actionnaire B;
"Administrateur"	signifie un administrateur nommé par le Conseil d'Administration conformément aux présents Statuts ou, selon le cas, un membre du Conseil d'Administration;
"Affilié"	signifie, à propos d'une personne, toute personne qui, directement ou indirectement, exerce un pouvoir de contrôle sur, est contrôlée par ou est placée sous le contrôle commun avec une telle personne;
"Autre Partie"	signifie Actionnaire autre que la Partie Remplaçante en cas de Changement de Contrôle;
"Avis de Transfert"	signifie communiqué écrit d'un Actionnaire à un autre Actionnaire faisant part de sa décision (a) de céder la totalité de ses intérêts dans la Société ou (b) d'acquérir la totalité des intérêts de l'autre Actionnaire dans la Société dans le cadre d'un Blocage, Changement de Contrôle ou autre, conformément au Contrat de Souscription;
"Blocage"	signifie (1) que le Conseil d'Administration vote cinq fois consécutives contre la prise de décisions différentes ou l'adoption de résolutions différentes qui (i) sont relatives aux Matières Opérationnelles Réservées et qui (ii) ont été proposées par un des Actionnaires ou (2) que le Conseil d'Administration n'approuve pas le Budget Annuel de la Société depuis deux années fiscales;
"Budget Annuel"	signifie le budget annuel de la Société fixé par le Conseil d'Administration;
"Changement de Contrôle"	se produit lorsqu'une ou plusieurs personne(s) agissant de concert (qui n'est/ne sont actuellement pas Actionnaire(s) de l'Actionnaire A, ni de l'Actionnaire B), acquière(nt) dans l'Actionnaire A ou dans l'Actionnaire B un intérêt par lequel elle/ils détient/détiennent au moins cinquante (50) pour cent ou plus des Actions de l'Actionnaire A ou de l'Actionnaire B, selon le cas, qui lui/leur donne une majorité des votes dans toutes les assemblées des actionnaires de ladite entité;
"Conseil d'Administration"	signifie le conseil d'administration de la Société;
"Contrat de Souscription"	signifie un contrat de souscription tel que conclu entre la Société et les Actionnaires;
"Euro" or "EUR"	signifie la monnaie ayant cours légal dans les états membres de l'Union Européenne ayant adopté la monnaie unique conformément au Traité instituant la Communauté Européenne tel qu'amendé par le Traité relatif à l'Union Européenne et tel qu'amendé par le Traité d'Amsterdam;
"Evaluation"	signifie toute évaluation effectuée par un Expert Indépendant sur base de la valeur de marché des Actions concernées;
"Expert Indépendant"	signifie expert indépendant jouissant d'une bonne réputation et accepté conjointement par les Actionnaires;
"Jour Ouvrable"	signifie tout jour au cours duquel les banques sont ouvertes pour les opérations courantes au Luxembourg;
"Matières Opérationnelles Réservées"	signifie mise à l'étude ou mise en oeuvre de l'une des matières suivantes: (1) approbation et amendement du Budget Annuel (au cas où le Conseil d'Administration n'approuverait pas, pour le 31 décembre, le Budget Annuel relatif à l'année suivante, le Budget Annuel précédent devrait automatiquement être étendu à l'année suivante); (2) résolutions concernant les dépenses, investissements ou désinvestissements relatifs à des avoirs fixes et tangibles pour un montant excédant EUR 5.000, à moins qu'ils ne soient compris dans le Budget Annuel; (3) autorisation

	de toute entorse individuelle au Budget Annuel supérieure à EUR 5.000 et d'entorses cumulées supérieures à EUR 20.000; (4) fait de contracter un crédit ou des facilités de crédit et octroi de garanties personnelles ou réelles; (5) toute décision relative à la taille et/ou la composition et/ou la rémunération du personnel de la Société, en ce compris, pour éviter tout doute, (i) l'engagement ou le licenciement de cadres supérieurs ou employés et (ii) le détachement de tels membres ou employés auprès de tiers; (6) l'investissement d'avoirs de la Société dans des filiales et affiliés de l'Actionnaire A ou de l'Actionnaire B; et (7) tout conflit survenant entre les Administrateurs et les Actionnaires de la Société;
"Partie Remplaçante"	signifie l'entité qui acquiert cinquante (50) pour cent ou plus de toutes les actions de l'Actionnaire A ou de l'Actionnaire B, selon le cas, suite à un Changement de Contrôle;
"Période de verrouillage"	signifie période de cinq ans commençant à courir le Premier Jour de Clôture durant laquelle les Actionnaires ne peuvent pas vendre ou céder à un tiers les Actions qu'ils détiennent dans la Société;
"Prospectus"	signifie le prospectus de la SICAV tel que modifié de temps à autre;
"Premier Jour de Clôture"	signifie la date déterminée conformément au Prospectus;
"SICAV"	signifie Alpina Real Estate Fund II (Lux), une société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé de droit luxembourgeois, constituée sous la forme d'une société en commandite par actions
"Société"	signifie Alpina Real Estate GP, S.A.;
"Statuts"	signifie les présents statuts de la Société;
"Successeur"	signifie tout individu, entité ou société auquel la totalité des Actions détenues par l'Actionnaire A ou l'Actionnaire B est transférée conformément aux présents Statuts.

Titre I^{er} . - Dénomination, Siège, Objet, Durée

1. Forme, Dénomination.

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi de 1915") et par les présents Statuts.

1.2 La Société adopte la dénomination "ALPINA REAL ESTATE GP".

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire de ses Actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré temporairement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet.

3.1 La Société a pour objet d'agir en qualité d'Actionnaire gérant commandité de la SICAV et, en cette qualité, la Société peut gérer la SICAV et ses actifs et décider des objectifs, politiques et restrictions d'investissement et de l'organisation de la gestion et des affaires de la SICAV, conformément à la loi luxembourgeoise du 13 février 2007 sur les fonds d'investissement spécialisés telle qu'amendée de temps en temps, les statuts et le prospectus de la SICAV. La SICAV peut conclure des contrats de gestion d'investissement et de conseil d'investissement et tout autre contrat qu'elle estime nécessaire, utile ou conseillé pour l'exécution de ses fonctions.

3.2 La Société pourra également prendre des participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, acquérir tous titres et droits par la voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, et notamment, d'acquérir des brevets et autorisations, de les gérer et de les développer, de fournir aux entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt, toute assistance, crédit, avances ou garanties, de prêter des fonds à ses filiales ou à toute autre société, en ce compris les bénéfices de tout emprunt et/ou émission de titres de dettes. Elle peut également donner des garanties et octroyer des

sûretés en faveur de tiers pour garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales ou de toute autre société. La Société peut encore donner en garantie, transférer, grever, ou octroyer des garanties sur tout ou partie de ses avoirs par d'autres moyens, et entreprendre toute opération directement ou indirectement liée à son objet.

3.3 La Société peut conclure des emprunts et réunir des fonds dans le cadre des objectifs listés ci-dessus, notamment mais pas uniquement, par l'émission de titres, d'obligations, et autres instruments de dette ou titres de dette.

3.4 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital

5. Capital social.

5.1. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par deux (2) Actions, sans mention de valeur.

5.2. Les Actions sont entièrement libérées en numéraire.

5.3. Le capital social peut être augmenté ou réduit par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant de la matière prévue pour la modification des Statuts.

5.4. Les Actions seront uniquement nominatives et seront inscrites dans le registre des Actionnaires, qui sera tenu par le Conseil d'Administration ou par une ou plusieurs personnes au nom du Conseil d'Administration. Ce registre devra établir le nom de chaque Actionnaire, sa résidence ou son domicile élu, le nombre et la classe (si applicable) des Actions détenues par lui.

6. Commerce d'Actions.

6.1 Sans accord écrit préalable de l'autre Actionnaire, aucun Actionnaire ne peut:

- Donner en gage, grever d'une sûreté, ou grever d'une autre manière une Action ou un droit afférent à une Action;
- Octroyer une option sur une Action ou un droit afférent à une Action;
- Conclure des contrats au sujet des votes attachés à une Action;
- Transférer ou vendre toute Action ou tout droit afférent à une Action d'une autre manière que celle qui est prévue dans les présents Statuts.

7. Transfert d'Actions.

7.1. Un Actionnaire ("Cédant") peut à tout moment transférer toutes les Actions qu'il détient à un Affilié ("Cessionnaire") conformément aux présents Statuts et aux conditions suivantes:

- Le Cessionnaire doit signer un acte dans une forme telle que l'Actionnaire puisse raisonnablement requérir l'engagement de l'autre Actionnaire de respecter les obligations s'imposant aux Actionnaires en vertu de ces Statuts et de retransférer immédiatement les actions au Cédant (ou un de ses Affiliés), pour leur valeur nominale, au cas où il cesserait d'être un Affilié du Cédant.
- Le Cédant doit continuer à être responsable, en sus du Cessionnaire, du respect de ses obligations d'Actionnaire découlant des présents Statuts.

7.2. Durant la Période de Verrouillage, les Actionnaires n'ont pas le droit de transférer ou céder leurs Actions, sauf si les Actionnaires décident du contraire.

7.3. Après la Période de Verrouillage, toute disposition d'Actions par un des Actionnaires (i) doit comprendre la totalité des droits de l'Actionnaire qui veut vendre et (ii) doit faire l'objet d'un droit de premier refus ou d'un droit d'acquisition préférentielle par l'autre Actionnaire. Les règles applicables au droit de premier refus et au droit d'acquisition préférentielle sont les suivantes:

7.3.1. Si un Actionnaire ("Actionnaire Vendeur") souhaite vendre toutes ses Actions (les "Actions Offertes"), il doit d'abord faire une offre irrévocable de vendre les Actions Offertes à l'autre Actionnaire ("Actionnaire Non-Vendeur") dans un Avis de Transfert destiné à l'Actionnaire Non-Vendeur. Dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Transfert (la "Limite de l'Offre"), l'Actionnaire Non-Vendeur doit soit accepter soit refuser l'offre par un avis écrit adressé à l'Actionnaire Vendeur ("Avis d'Acceptation"), étant entendu que l'offre ne peut être acceptée ou refusée que pour son intégralité par l'Actionnaire Non-Vendeur.

7.3.2. En cas d'acceptation de l'offre, l'Actionnaire Non-Vendeur doit notifier son acceptation de l'offre relative aux Actions Offertes par écrit à l'Actionnaire Vendeur et l'Actionnaire Vendeur doit vendre et l'Actionnaire Non-Vendeur acheter, les Actions Offertes au prix défini et déterminé conformément aux dispositions des sections 9.3 et 9.5. Le transfert des Actions offertes doit être organisé dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis d'Acceptation par l'Actionnaire Vendeur.

7.3.3. Si l'Actionnaire Non-Vendeur n'accepte pas l'offre relative aux Actions Offertes, s'il ne répond pas à l'offre dans le délai de trente (30) Jours Ouvrables suivant la réception de l'Avis de Transfert, ou si, à cause de l'Actionnaire Non-Vendeur, le transfert n'est pas organisé dans le délai établi ci-dessus, l'Actionnaire Vendeur sera libre de vendre les Actions

Offertes à un tiers au prix convenu entre l'Actionnaire Vendeur et le cessionnaire (le "Prix Final") pendant une période de trois mois. S'il souhaite vendre les Actions après cette période de trois mois, l'Actionnaire Vendeur devra suivre la procédure établie à la section 7.3. Dans ce cas, l'Actionnaire Vendeur devra présenter à l'Actionnaire Non-Vendeur un deuxième avis de transfert (le "Deuxième Avis de Transfert"), reprenant les détails relatifs à (i) l'identité de l'acheteur éventuel et (ii) au Prix Final. Cependant, si le Prix Final est inférieur au prix résultant de l'application, au moment du transfert, des règles établies dans les sections 9.3 et 9.5, l'Actionnaire Non-Vendeur pourra exercer son droit de préemption au Prix Final. Si l'Actionnaire Non-Vendeur n'exerce pas son droit de préemption sur la base des Propositions Finales, l'Actionnaire Vendeur sera libre de vendre les Actions Offertes à un tiers au Prix Final pendant une période de trois (3) mois.

7.4. Le Conseil d'Administration ne pourra inscrire dans le registre qu'un transfert réalisé conformément aux présents Statuts.

7.5. Chaque transfert d'Actions ou d'autres droits relatifs à des Actions devra être inscrit dans le registre des Actions. Chaque Actionnaire peut consulter le registre des Actions.

8. Blocage.

8.1. En cas de Blocage, chaque Actionnaire (le "Notifiant") peut notifier à l'autre Actionnaire (le "Receveur") un Avis de Transfert qui aura pour conséquence l'obligation pour le Notifiant ou le Receveur de se retirer de la Société conformément aux paragraphes suivants. L'Avis doit faire référence à un prix auquel le Notifiant serait d'accord (i) d'acquérir la totalité des droits que possède le Receveur dans la Société, ou (ii) de céder au Receveur la totalité de ses propres droits dans la Société. Le Receveur doit accuser réception de l'Avis.

8.2. Dans les dix (10) Jours Ouvrables de la réception de l'Avis, le Receveur doit émettre une offre (l'"Offre") au profit du Notifiant. L'Offre doit contenir une mention liant le Receveur déterminant s'il souhaite (i) acheter les Actions détenues par le Notifiant ou (ii) vendre ses Actions. Le Notifiant a l'obligation d'accepter cette Offre.

8.3. Le transfert doit être effectué dans les trente (30) Jours Ouvrables suivant la date de réception de l'Offre. Le prix d'achat doit être payé par des fonds immédiatement disponibles.

9. Changement de Contrôle.

9.1. Si un Changement de Contrôle s'est produit, l'Autre Partie, en délivrant un Avis à la Partie Remplaçante, doit avoir la possibilité d'acheter et la Partie Remplaçante doit avoir l'obligation de vendre à l'Autre Partie, la totalité des Actions détenues dans la Société par la Partie Remplaçante.

9.2. Le transfert doit être effectué dans les trente (30) Jours Ouvrables à partir de la réception de l'Avis.

9.3. Au sens de cette section 9, durant les cinq premières années à compter du Premier Jour de Clôture, le prix des Actions de la Société doit être égal à la valeur nette d'inventaire totale des Actions concernées, conformément aux derniers comptes annuels approuvés de la Société.

9.4. Au sens de cette section 9 et de la section 7.3, après cinq ans à partir de la date du Premier Jour de Clôture, le prix de transfert des Actions, doit être déterminé sur base de l'Évaluation et ajusté comme suit pour chaque période suivant le Premier Jour de Clôture:

9.4.1. 6^{ème} année: réduction de 50 pour cent de l'Évaluation;

9.4.2. 7^{ème} année: réduction de 40 pour cent de l'Évaluation;

9.4.3. 8^{ème} année: réduction de 30 pour cent de l'Évaluation;

9.4.4. 9^{ème} année: réduction de 20 pour cent de l'Évaluation;

9.4.5. 10^{ème} année: réduction de 10 pour cent de l'Évaluation; and

9.4.6. à partir de la 11^{ème} année: pas de réduction de l'Évaluation.

9.5. Si, dans une période de dix (10) Jours Ouvrables à partir de la date à laquelle un des Actionnaires sollicite une Évaluation, un accord au sujet de l'Expert Indépendant n'est pas intervenu entre les Actionnaires, l'Actionnaire A peut nommer un expert indépendant et l'Actionnaire B peut en nommer un différent. Si la différence entre les évaluations respectives de ces experts indépendants ne dépasse pas 10%, l'Évaluation consistera en la moyenne des deux. Si la différence entre les évaluations respectives de ces experts indépendants dépasse 10%, les Actionnaires devront désigner un troisième expert indépendant. Dans ce cas, l'Évaluation consistera en la moyenne entre cette évaluation et de l'évaluation la plus proche de celle-ci réalisée par l'un des experts désignés par les Actionnaires.

9.6. Les coûts et dépenses raisonnables résultant de la désignation d'experts indépendants seront supportés par la Société.

9.7. Le transfert d'Actions doit être exécuté dans les quinze (15) Jours Ouvrables à partir de la date à laquelle l'Évaluation est fournie aux Actionnaires. Le prix doit être payé au moyen de fonds immédiatement disponibles.

Chapitre III. - Administrateurs, Conseil d'Administration, Commissaires

10. Conseil d'Administration.

10.1 La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de 7 membres au plus, Actionnaires ou non, avec une parité entre les Administrateurs choisis sur une liste de candidats proposés par

l'Actionnaire A et les Administrateurs choisis sur la liste de candidats proposée par l'Actionnaire B et un Administrateur nommé de commun accord entre l'Actionnaire A et l'Actionnaire B en qualité d'Administrateur indépendant. La présidence du Conseil d'Administration doit être assurée alternativement: un an sur deux par un Administrateur nommé par l'Actionnaire A et un an sur deux par un Administrateur nommé par l'Actionnaire B.

10.2 Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration. Dans ce cas, celle-ci sera tenue de désigner un représentant permanent chargé de l'exécution de cette mission au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne pourra révoquer son représentant permanent qu'en désignant simultanément un successeur.

10.3 Les Administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des Actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés et entrent en fonction. A l'expiration de leur mandat, les Administrateurs seront rééligibles. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

10.4 Chaque Actionnaire peut révoquer un Administrateur désigné par lui et nommer un remplaçant par un avis écrit adressé au Conseil d'Administration et à l'autre Actionnaire, à condition qu'aucun Actionnaire ne nomme un Administrateur remplaçant sans consultation préalable et raisonnable de l'autre Actionnaire dans le but de trouver un accord au sujet de la personne à nommer. Chaque Actionnaire entreprend les actions (en ce compris, mais pas uniquement, l'assistance et le vote aux assemblées générales) tendant à faciliter la nomination au Conseil d'Administration d'un Administrateur remplaçant nommé par l'autre Actionnaire conformément à cette section.

10.5 Au moment de l'achèvement de toute vente, attribution, transfert ou autre disposition des Actions détenue par un Actionnaire (autre qu'un Affilié), ce dernier devra obtenir la démission de tous les Administrateurs qu'il a nommés.

10.6 En cas de vacance du poste d'un Administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants ainsi nommés peuvent se réunir et peuvent pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires. Un Administrateur nommé sur une liste de candidats proposés par un Actionnaire peut uniquement être remplacé par un Administrateur provenant d'une liste de candidats proposés par cet Actionnaire et un Administrateur indépendant peut uniquement être remplacé par un Administrateur indépendant choisi d'un commun accord entre les Actionnaires.

11. Réunions du Conseil d'Administration.

11.1 Chaque membre du Conseil d'Administration peut convoquer une réunion du Conseil d'Administration, en remettant un avis écrit mentionnant la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour aux autres membres du Conseil d'Administration dix (10) Jours Ouvrables à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas les circonstances de l'urgence doivent être établies dans la convocation. Les Administrateurs peuvent renoncer à l'avis à condition que chaque Administrateur y renonce par écrit, par télégramme, par facsimile ou par email. Un avis séparé n'est pas requis pour les réunions individuelles tenues aux lieux et places indiqués dans une annexe précédemment adoptée par une résolution du Conseil d'Administration.

11.2 Les réunions du Conseil d'Administration doivent se tenir à Luxembourg ou ailleurs, conformément à ce qui est décidé par les membres du Conseil d'Administration.

11.3 Le Conseil d'Administration doit se réunir au moins une fois tous les trimestres, conformément à ce qui est déterminé par ses membres conformément à la section 11.1.

11.4 Le quorum de présence aux réunions du Conseil d'Administration est d'au moins deux (2) membres, pourvu qu'un Administrateur A et un Administrateur B soient présents à chaque réunion.

11.5 Chaque membre du Conseil d'Administration peut désigner un autre membre du Conseil d'Administration pour le représenter à toute réunion du Conseil d'Administration.

11.6 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du Conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par fax, email, vidéo ou téléphone pour autant que, dans ces deux derniers cas, le vote soit confirmé par écrit.

11.7 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

11.8 Chaque membre du Conseil d'Administration dispose d'une seule voix. Le Président dispose d'une voix prépondérante.

11.9 Si le Président ne peut être présent et que le Conseil d'Administration est composé d'au moins trois Administrateurs, il sera remplacé par un président pro tempore. Le président pro tempore sera un autre Administrateur élu à ce titre parmi les Administrateurs de la même catégorie d'Administrateurs (A ou B) que celle du Président.

11.10 Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple des membres présents ou représentés par procuration à la réunion.

11.11 Au début de chaque réunion, le Conseil d'Administration désigne un de ses participants ou un tiers participant pour prendre des notes et rédiger les procès-verbaux de la séance.

11.12 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le président pro tempore et par deux Administrateurs. Des extraits sont certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

12. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration.

12.1 Le Conseil d'Administration est investi des plus larges pouvoirs pour déterminer la politique d'investissement de la SICAV, telle que prévue dans le Prospectus de la SICAV et les statuts et pour déterminer le déroulement et l'organisation de la gestion et des affaires de la Société.

12.2 Il est investi des pouvoirs les plus larges pour passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société et de la SICAV. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

12.3 Le Conseil d'Administration dispose notamment des pouvoirs suivants:

12.3.1 surveiller les activités de la Société et exercer toutes les fonctions en rapport avec la Société;

12.3.2 être responsable de la totalité de la gestion de la Société et régler toutes les questions touchant la Société, à l'exception de celles qui requièrent un vote des Actionnaires;

12.3.3 surveiller l'exécution des activités de la Société et s'assurer qu'elle dispose d'une stratégie claire et définie;

12.3.4 gérer et contrôler les affaires journalières de la Société;

12.3.5 s'assurer que la Société fait l'objet de contrôles financiers effectifs;

12.3.6 promouvoir en permanence le développement de la Société;

12.3.7 s'assurer que la Société respecte les exigences légales et réglementaires et les dispositions prévues dans le Contrat de Souscription;

12.3.8. gérer la Société conformément à ses objectifs;

12.3.9 débattre des comptes audités de la Société et les présenter pour approbation à l'assemblée générale des Actionnaires;

12.3.10 déterminer, le cas échéant, quel montant des revenus nets de chaque année fiscale doit être maintenu dans la Société à titre de capital d'exploitation et en vue de respecter les exigences légales relatives au capital de la Société, quel montant doit être distribué aux Actionnaires et quand il doit être distribué;

12.3.11 gérer les affaires relevant des ressources humaines;

12.3.12 gérer les acquisitions et cessions des avoirs de la Société;

12.3.13 former, promouvoir et gérer les véhicules d'investissement à responsabilité limitée, les sociétés et les autres véhicules d'investissement collectifs, négocier les termes de tels véhicules avec les investisseurs potentiels, déterminer la répartition entre Actionnaires ou autres des intérêts et/ou des accords de co-investissement concernant lesdits véhicules, et conclure des contrats de gestion ou de conseil concernant ces véhicules;

12.3.14 déterminer la structure organisationnelle de la Société et approuver toute délégation de pouvoirs à des comités ou individus.

12.4 Aucun acte relatif à la mise à l'étude ou à la mise en oeuvre par la Société, par une filiale ou au nom de la Société des Matières Opérationnelles Réservées, ne peut être entrepris par un Actionnaire, Administrateur ou employé de la Société sans l'accord préalable du Conseil d'Administration (sauf si ce dernier en décide autrement).

13. Délégation de Pouvoirs.

13.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil d'Administration déterminera.

13.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

13.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

14. Représentation de la Société.

14.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée par la signature conjointe d'un Administrateur A et d'un Administrateur B ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par un Administrateur A et un Administrateur B, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

14.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

15. Conflit d'Intérêts.

15.1 L'Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration au procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Il est spécialement rendu compte à la première assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

15.2 Les dispositions du paragraphe précédent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration concernent des opérations courantes conclues dans des conditions normales.

16. Indemnisation.

16.1 La Société pourra indemniser tout Administrateur ou directeur, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et Administrateurs, des dépenses raisonnablement encourues par lui du fait de toute action, poursuites ou procès auquel il aura été partie en raison de sa qualité d'Administrateur ou directeur de la Société, ou pour avoir été, à la demande de la Société administrateur ou directeur de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créancière et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareille action, poursuite ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave, fraude ou mauvaise administration; en cas de transaction, une telle indemnité ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation précédent n'exclura pas d'autres droits auquel tout Administrateur ou directeur peut prétendre.

17. Commissaire aux Comptes.

17.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

17.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

17.3 Ils sont rééligibles.

Chapitre IV. - Assemblée Générale des Actionnaires

18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

18.1 Si, à un quelconque moment, la Société compte un seul Actionnaire, l'Actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

18.2 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

18.3 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite contenant les date, heure, lieu et agenda de la réunion. La notification sera envoyée à chaque Actionnaire détenteur d'Actions nominatives dix (10) Jours Ouvrables avant l'assemblée générale et en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée. L'assemblée générale ne pourra se prononcer que sur les points mis à l'ordre du jour (qui doit contenir toutes les informations requises par la loi) et les questions y relatives, sauf si les Actionnaires marquent leur accord sur un autre ordre du jour.

18.4 Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à leur disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'Actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

18.5 Un Actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un Actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

18.6 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des Actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les con-

ditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

18.7 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés, quelle que soit la portion du capital représentée.

18.8 Chaque Action donne droit à une voix.

18.9 Lorsque la société compte un Actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

19. Endroit et Date de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

19.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le dernier mercredi du mois de mai (sauf si cette date tombe un jour férié, auquel cas l'assemblée se réunira le Jour Ouvrable suivant) à 15.00 heures, ou à tout autre moment ou lieu indiqué dans la convocation. La première assemblée générale des Actionnaires se tiendra en 2011.

19.2 L'assemblée générale annuelle peut être tenue à l'étranger si, selon le Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

20. D'autres Assemblées Générales des Actionnaires.

Tout Administrateur ou le commissaire peuvent convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées à la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social et tenues aux lieux et places indiqués dans les convocations respectives.

Chapitre V. - Année sociale, Répartition des Bénéfices

21. Année sociale.

21.1 L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine le dernier jour du mois de décembre 2010.

21.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

22. Répartition des Bénéfices.

22.1 Chaque année, cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

22.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

22.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Chapitre VI. - Dissolution, Liquidation

23. Dissolution, Liquidation.

23.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

23.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

Chapitre VII. - Loi applicable

24. Modifications.

24.1 Les présents Statuts peuvent être modifiés par une assemblée générale des Actionnaires délibérant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 18.

25. Loi applicable. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants prémentionnés déclarent souscrire aux Actions comme suit:

- N más Uno IBG S.A., susmentionnée, souscrit à une (1) Action, donnant lieu à un paiement total de quinze mille cinq cents Euro (EUR 15.500,-).

- Conren Land GmbH, susmentionnée, souscrit à une (1) Action, donnant lieu à un paiement total de quinze mille cinq cents Euro (EUR 15.500,-).

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille Euro (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à la section 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à trois mille Euro.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les parties prémentionnées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaires de la Société en conformité avec la section 18 des Statuts, ont immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateur pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2015:

Administrateur A:

Luis Iglesias, avec adresse professionnelle à 17, Padilla, 28006 Madrid, Espagne - Administrateur désigné sur base d'une liste de candidats proposés par N más Uno IBG, S.A.;

Administrateur B:

Raphael Küster, avec adresse professionnelle à 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg - Administrateur désigné sur base d'une liste de candidats proposés par Conren Land GmbH;

Administrateur indépendant:

Javier Valls, avec adresse professionnelle à 13, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg - en tant qu'Administrateur indépendant.

3. Luis Iglesias sera le premier Président du Conseil d'Administration.

4. A été nommée en tant que commissaire pour une période de 6 ans maximum, son mandat expirant le jour de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires qui se tiendra en 2015: Eurofid S.à r.l., Réviseur d'entreprises, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg. Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 92.176.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. LERUSSE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2009. Relation: LAC/2009/54510. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/01/2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010008047/990.

(100003167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 janvier 2010.

Valartis - Global Real Estate Select, Fonds Commun de Placement - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Aus den Beschlüssen des Verwaltungsrates vom 10. Dezember 2009 geht hervor, dass der Fonds VALARTIS - Global Real Estate Select liquidiert wurde.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 19. Januar 2010.

Für Valartis Fund Management S.à r.l.

Verwaltungsgesellschaft

Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2010008070/1092/11.

ATRIA Real Estate Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 123.260.

—
RECTIFICATIF

Le texte de l'extrait publié au Mémorial C n° 791 du 1^{er} avril 2008, page 37928 - enregistré à Luxembourg le 28 février 2008 (LSO-CN08462) et déposé au Registre de commerce et des sociétés le 6 mars 2008 (L080035477) - doit être remplacé par le texte suivant:

« Extrait des décisions prises par l'associé unique en date du 4 février 2008

1. Messieurs Carl SPEECKE et Robert HOVENIER ont démissionné de leur mandat de gérant.
2. Le nombre des gérants a été réduit de 3 à 1.

Luxembourg, le 4 février 2008.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ATRIA Real Estate Management S.à r.l.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008034293.»

Référence de publication: 2010008739/29/19.

L.O. -Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 75.002.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Pour L.O.-INVEST S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010008752/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01535. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080163511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Lex Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 93.494.

—
Extraits des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 janvier 2009

L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Mr Richard E. ENTHOVEN, Mr Andrew Giles Pender DAVIES et Mr William Alan MCINTOSH

L'Assemblée nomme aux fonctions d'Administrateurs pour une période de six ans:

- Mr Egbert LE ROUX, demeurant 13, Val St Croix, 1371 Luxembourg, Luxembourg
- Mr Graydon Philip BELLINGAN, demeurant 11 Spiegelgasse, 8001 Zurich, Suisse
- Mr Stephen Anthony FARRUGIA, demeurant 223 Compass House, Smugglers Way, LONDON SW18 1DQ, United Kingdom

Compagnie Financière de Gestion Luxembourg S.A.

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2010006495/19.

(090201446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

Brianfid-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 6, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 81.520.

Les comptes consolidés 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BRIANFID-LUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2010008764/296/13.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08453. - Reçu 392,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080174885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

L.O. -Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R.C.S. Luxembourg B 75.002.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Pour L.O.-INVEST S.A.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010008753/1005/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2008, réf. LSO-CW01533. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080163512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 2008.

Realtico International Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiënerie.
R.C.S. Luxembourg B 110.770.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010008767/587/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2008, réf. LSO-CW08156. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080174521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 novembre 2008.

TAQA Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 124.212.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/07 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 décembre 2009.

TAQA Luxembourg S.à r.l.

Marco Weijermans

Gérant

Référence de publication: 2010006695/14.

(090200645) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

Immobilière Hock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 103.430.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 9 décembre 2008.

FIDUNORD Sarl
61, Gruuss-Strooss, L-9991 WEISWAMPACH
Signature

Référence de publication: 2010008972/667/15.

Enregistré à Diekirch, le 27 novembre 2008, réf. DSO-CW00314. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080183679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 décembre 2008.

JPMorgan Fund Series, Fonds Commun de Placement.

The liquidation of the Fund was closed on 22nd January 2010 by decision of the board of directors of JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l (the "Management Company") acting as liquidator of the Fund.

All of the liquidation proceeds have not been paid to the shareholders entitled thereto and, accordingly, the remaining amount has been deposited at the Caisse de Consignation in Luxembourg.

The accounts and records of the Fund will remain deposited at the offices of the Management Company, for a period of five years.

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l.
The Board of Managers

Référence de publication: 2010009343/755/12.

**Clerc, Société Anonyme,
(anc. Grant Thornton Luxembourg).**

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 111.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/12/09.

Pour CLERC
Signature

Référence de publication: 2010006687/13.

(090201033) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

**Clerc, Société Anonyme,
(anc. Grant Thornton Luxembourg).**

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 111.831.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/12/2009.

Pour CLERC
Signature

Référence de publication: 2010006686/13.

(090201035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

GELF Haiger 1 (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 2.194.000,00.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 136.019.

In the year two thousand and nine, on the first day of December.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

GELF Investments (Lux) S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8, rue Heine, L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 117053,

duly represented by Mrs Andrea Hoffmann, private employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 1 December 2009.

This proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of GELF Haiger 1 (Lux) S.à r.l., incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8, rue Heine, L-1720 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 136019, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 25 January 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 6 March 2008, number 569 (the "Company").

The Sole Shareholder, representing the entire share capital, takes the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the par value of the shares of the Company from its current amount of one hundred twenty-five euro (EUR 125) to an amount of one euro (EUR 1) per share.

Accordingly, the share capital of the Company will be represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares which are all held by the Sole Shareholder.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the Company's share capital from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) up to an amount of two million one hundred ninety-four thousand euro (EUR 2,194,000) through the issuance of two million one hundred eighty-one thousand five hundred (2,181,500) new shares with a par value of one euro (EUR 1) each.

The two million one hundred eighty-one thousand five hundred (2,181,500) new shares will be subscribed and fully paid up by the Sole Shareholder, here represented as aforementioned, at a subscription price of two million one hundred eighty-one thousand five hundred euro (EUR 2,181,500) through a contribution in kind (the "Contribution") consisting in a claim of the Sole Shareholder as lender against the Company as borrower in an amount of two million one hundred eighty-one thousand five hundred euro (EUR 2,181,500) (the "Claim").

The Contribution will be entirely allocated to the share capital of the Company.

The evidence of the existence and the value of the Contribution have been produced to the undersigned notary, including i.a. a balance sheet of the Sole Shareholder evidencing its claim against the Company and valuation certificates executed by each of the Sole Shareholder and the Company, which conclusions are as follows: "As of the date hereof and given the market conditions and other circumstances prevailing at the date of this valuation report, the Claim is estimated to have a total value amounting to two million one hundred eighty-one thousand five hundred euro (EUR 2,181,500). Furthermore, there has been no decrease in the value of the Claim since the date of the present certificate."

The Sole Shareholder resolves to authorise Mr. Pierre Beissel, Mr Sebastien Binard and/or Mrs. Andrea Hoffmann, all professionally residing in Luxembourg, acting individually, to make the appropriate amendments in the shareholders' register of the Company in order to reflect the above mentioned capital increase.

Third resolution

As a consequence, the Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Company's articles of incorporation which shall now read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The Company's share capital is set at two million one hundred ninety-four thousand euro (EUR 2,194,000) represented by two million one hundred ninety-four thousand (2,194,000) shares with a par value of one euro (EUR 1) each."

Estimation of costs

The costs, expenses, fees and charges, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about EUR 2,800.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le premier décembre,

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

GELF Investments (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8, rue Heine, L-1720 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117053,

ici représentée par Madame Andrea Hoffmann, employée privée, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique ("Associé Unique") de GELF Haiger 1 (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 8, rue Heine, L-1720 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136019, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 25 janvier 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 6 mars 2008, numéro 569 (la "Société").

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de réduire la valeur nominale des parts sociales de la Société de sa valeur actuelle de cent vingt-cinq euros (EUR 125) à un montant d'un euro (EUR 1) par part sociale.

Par conséquent, le capital social de la Société sera représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales qui sont toutes détenues par l'Associé Unique.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) jusqu'à un montant de deux millions cent quatre-vingt-quatorze mille euros (EUR 2.194.000) par l'émission de deux millions cent quatre-vingt-un mille cinq cents (2.181.500) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune.

Les deux millions cent quatre-vingt-un mille cinq cents (2.181.500) nouvelles parts sociales ont été souscrites et libérées par l'Associé Unique, ici représenté comme il est dit, à un prix de souscription de deux millions cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (EUR 2.181.500) par un apport en nature ("Apport") consistant en une créance de l'Associé Unique en tant que prêteur contre la Société en tant qu'emprunteur d'un montant de deux millions cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (EUR 2.181.500) (la "Créance").

L'Apport est entièrement affecté au capital social de la Société.

La preuve de l'existence et de la valeur totale de l'Apport a été soumise au notaire soussigné, en ce compris un bilan de l'Associé Unique prouvant sa créance contre la Société et des certificats d'évaluation signés par l'Associé Unique et par la Société, dont les conclusions sont comme suit: "En date du présent certificat et eu égard aux conditions de marché et autres éléments courant à la date de ce rapport d'évaluation, la Créance est estimée à une valeur de deux millions cent quatre-vingt-un mille cinq cents euros (EUR 2.181.500). En outre, aucune diminution de la valeur de l'Apport n'a eu lieu depuis la date du présent certificat."

L'Associé Unique décide d'autoriser M. Pierre Beissel, M. Sébastien Binard ou Mme Andrea Hoffmann, tous avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant individuellement, à faire les modifications nécessaires dans le registre des parts sociales de la Société afin de refléter l'augmentation de capital ci-dessus.

Troisième résolution

Par conséquent, l'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital social.** Le capital social est fixé à la somme de deux millions cent quatre-vingt-quatorze mille euros (EUR 2.194.000), représenté par deux millions cent quatre-vingt-quatorze mille (2.194.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1) chacune."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ EUR 2.800,-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ladite comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. HOFFMANN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 10 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53355. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 28 décembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010006297/127.

(090200615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

ProLogis Poland LXXXVI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.993.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré du 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Gareth Alan Gregory

Référence de publication: 2010006550/17.

(090201150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

ProLogis Poland LXXXVII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.994.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré du 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Représenté par Gareth Alan Gregory

Référence de publication: 2010006553/17.

(090201154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

ProLogis Poland LXXXVIII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.995.

Il résulte d'une décision du gérant du 5 août 2009 que les décisions suivantes ont été prises:

1) Le siège social de la société, actuellement situé au 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, est transféré au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

2) Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur, a/ont été transféré du 18 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg, au 34-38 Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, et ce, avec effet au 5 août 2009.

Luxembourg, le 5 août 2009.

Pour la société

ProLogis Directorship S.à r.l.

Gareth Alan Gregory

Référence de publication: 2010006555/17.

(090201156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

Froeggen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 109.589.

L'an deux mille neuf, le onze décembre.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenu une assemblée générale extraordinaire ("Assemblée") de FROEGGEN S.A., une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 122.589 et ayant son siège social au 2, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 juillet 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 19 novembre 2005, numéro 1236 (la "Société").

L'Assemblée est ouverte à 15h sous la présidence de M. Jean-Yves Hemery, employé, avec adresse professionnelle à Paris.

Le Président désigne comme secrétaire Me Amandine Chauvet-Foriscetti, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée élit comme scrutatrice Madame Elisabeth Weiland, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose:

I. que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, dûment signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau de l'Assemblée.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des actionnaires et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement;

II. que conformément à la liste de présence, la totalité du capital social est présente ou représentée à la présente Assemblée et tous les actionnaires déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'Assemblée qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage;

III. que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification des dates de l'exercice social de la Société;
2. Modification de l'article 7 des statuts; et,
3. Divers.

Première résolution

L'Assemblée décide de changer l'exercice social de la Société qui commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de sorte qu'il commencera le 1^{er} janvier et se terminera le 31 décembre.

L'Assemblée confirme que l'exercice social en cours a commencé le 1^{er} juillet 2009 et se terminera le 31 décembre 2009. Tous les exercices suivants commenceront le 1^{er} janvier et se termineront le 31 décembre de chaque année.

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Assemblée décide de modifier l'article 7 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 7.** L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année."

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, s'élève à environ deux mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, lesdites comparantes ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J-Y. HEMERY, A. CHAUVET-FORISCETTI, E. WEILAND, J. ELVINGER

Enregistré à Luxembourg A.C. le 15 décembre 2009. Relation: LAC/2009/54174. Reçu soixante-quinze euros (75.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 DEC. 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010006419/55.

(090201421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.

Lux-Equity, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 45.423.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte reçu par Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage, en date du 10 décembre 2009, numéro 2009/2533 de son répertoire, enregistré à Capellen, le 15 décembre 2009, relation: CAP/2009/4402, que l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX-EQUITY, ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz, constituée suivant acte reçu par Maître Alex WEBER, prredit, en date du 9 novembre 1993, publié au Mémorial C, numéro 595 du 14 décembre 1993, a pris entre autres les résolutions suivantes:

- le mandat des administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a procédé à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2010:

- M. Jean-Claude FINCK, président
- M. Pit HENTGEN, vice-président
- M. Guy HOFFMANN, vice-président
- M. Marc ANDRE, administrateur
- M. Michel BIREL, administrateur
- M. John BOUR, administrateur
- M. Gilbert ERNST, administrateur
- M. Jean HABAY, administrateur
- M. Guy ROSSELJONG, administrateur
- Mme Françoise THOMA, administrateur
- M. Paul WARINGO, administrateur

- le mandat du Réviseur d'Entreprises venant à échéance, l'Assemblée a procédé à la nomination du Réviseur d'Entreprises PRICEWATERHOUSECOOPERS pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2010.

Bascharage, le 23 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Alex WEBER

Le notaire

Référence de publication: 2010006496/34.

(090200935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 décembre 2009.